

# Étude des crédits 2021-2022

## Renseignements particuliers 3<sup>e</sup> groupe d'opposition

# Retraite Québec

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE LA TROISIÈME OPPOSITION

#### Table des matières

#	QUESTIONS
1.	Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des cinq dernières années, en indiquant : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents c. le délai de traitement
2.	Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années, indiquer : a. le nombre et le pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés c. le délai de traitement
3.	Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité, par catégorie d'âge
4.	Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité touchés par la pénalité imposée à l'atteinte de l'âge de 65 ans
5.	Nombre et liste de tous les régimes administrés par Retraite Québec
6.	Nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes administrés par Retraite Québec et évolution pour les cinq dernières années
7.	Taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes administrés par Retraite Québec et évolution pour les cinq dernières années
8.	Nombre de régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administrés par Retraite Québec
9.	Liste des régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administrés par Retraite Québec incluant : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années
10.	Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur
11.	Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années b. le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années
12.	Nombre et types de régimes de retraite administrés par Retraite Québec entre 2014-2015 et 2020-2021. Pour chaque type, indiquer lesquels sont : a. à prestations déterminées b. à cotisations déterminées c. interentreprises
13.	Parmi les régimes complémentaires de retraite, combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2014-2015 et 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022
14.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
15.	Parmi les régimes complémentaires de retraite, combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2014-2015 et 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022

#	QUESTIONS
16.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime
17.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur municipal</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2014-2015 et 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022
18.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
19.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur municipal</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2014-2015 et 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022
20.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime
21.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur universitaire</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2014-2015 et 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022
22.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
23.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur universitaire</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2014-2015 et 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022
24.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime
25.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur privé</u> , combien sont en déficit à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2014-2015 et 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022
26.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
27.	Parmi les régimes complémentaires de retraite <u>du secteur privé</u> , combien ont des surplus à l'heure actuelle et évolution de ces données entre 2014-2015 et 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022
28.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime de retraite
29.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
30.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
31.	Coût reliés à la mise en vigueur de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
32.	Heures supplémentaires reliées à la mise en vigueur de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
33.	Depuis décembre 2014, par année, le nombre de dossiers et de demandes liés à la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
34.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre et une liste des régimes s'étant prévalu d'un report de négociations prévu à l'article 26
35.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre et une liste des modifications au régime transmises à Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec)
36.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , une liste des demandes d'arbitrage
37.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , une liste des régimes en défaut de production du rapport visé au deuxième alinéa de l'article 4, à l'article 16 ou à l'article 26
38.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec

#	QUESTIONS
39.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par municipalité et par régime
40.	Dans le cadre de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> , le nombre de régimes ayant fait une demande afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme
41.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis le 7 avril 2014 en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec), notamment en ce qui concerne le partage des coûts et l'augmentation de l'âge de départ à la retraite
42.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) depuis l'adoption de la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i>
43.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) en relation avec l'adoption de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i>
44.	Coûts reliés à la mise en vigueur de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i>
45.	Nombre de dossiers et de demandes liés à la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i>
46.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre de modifications au régime transmises à Retraite Québec
47.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre et une liste des demandes d'arbitrage
48.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , le nombre et une liste des régimes en défaut de production du rapport actuariel
49.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec
50.	Dans le cadre de la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> , et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par régime
51.	Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis le dépôt de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i>
52.	Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec le dépôt de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i>
53.	Coûts reliés et heures supplémentaires effectuées pour la préparation de la <i>Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives</i>
54.	<p>Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers</li> <li>b. délai</li> <li>c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs</li> <li>d. montant moyen du remboursement demandé</li> <li>e. montant total lié aux demandes de remboursement</li> <li>f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement</li> </ul>

#	QUESTIONS
55.	Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor en 2019-2020 et en 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022
56.	Liste des bureaux régionaux et l'effectif rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis 5 ans et fournir les prévisions pour 2021-2022
57.	Depuis 5 ans, par année financière, indiquer le nombre d'employés, par catégorie d'emploi, par région
58.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis 5 ans par ou pour Retraite Québec concernant les régimes de prestations cibles
59.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis 5 ans par ou pour Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) concernant ses activités de surveillance des régimes complémentaires de retraite
60.	Indiquer les sommes dépensées depuis 5 ans, par année financière, par Retraite Québec (anciennement la Régie des rentes du Québec) pour l'informatique et les technologies de l'information. Précisez s'il s'agit d'achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels et de projet lié (interne, externe ou du CSPQ)
61.	État de situation concernant le dépôt du règlement d'application de <i>la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et d'autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi</i>
62.	Pour les demandes de retraite par Internet et le programme SimulRetraite, indiquer, par mois, le nombre de codes d'accès personnel (CAP) demandés, le nombre de CAP accordés et le délai moyen pour leur obtention
63.	Pour le service clicSÉCUR, indiquer, par mois, le nombre de demandes d'authentification
64.	Bilan des actions réalisées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec et à la préparation d'un projet de loi. Échéancier, nombre et date de rencontres, personnes consultées, documents et études produits, etc.
65.	Sommes dépensées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec
66.	Ventilation complète des renseignements fournis par la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le Régime de rentes du Québec, incluant les rendements, les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier et les changements à la politique de placement pour 2020 et 2021
67.	Nombre de demandes traitées pour chacune des cinq dernières années concernant le Crédit remboursable pour le Soutien aux enfants. Indiquer : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents c. le délai
68.	Rendement du fonds du Régime de rentes du Québec depuis les dix dernières années
69.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CARRA avec la Régie des rentes
70.	Coûts associés à la fusion de la CARRA et de la Régie des rentes
71.	Impact de la mise en place de Retraite Québec sur le niveau d'effectifs ministériels, exprimé en ETC, en nombre d'employés, ventilé par type d'emploi
72.	Préciser l'impact de la mise en place de Retraite Québec sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, départs à la retraite, fins de postes, mises en disponibilité, nominations
73.	Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de Retraite Québec
74.	Ventilation du budget de fonctionnement de Retraite Québec
75.	Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par Retraite Québec
76.	Ventilation des économies réalisées depuis la mise en place de Retraite Québec
77.	Ventilation, par année et par catégorie de dépenses, des frais d'administration concernant les dépenses de fonctionnement de Retraite Québec, de la Régie des rentes et de la CARRA depuis 3 ans
78.	Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, le nom des membres, le budget et les résultats

#	QUESTIONS
79.	Liste des employés et des membres des conseils d'administration relevant de Retraite Québec, en indiquant leur poste et leur rémunération
80.	Liste des personnes, et copie de leur <i>curriculum vitae</i> , qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : a. le nom b. le titre c. la date de début et de fin de leur mandat d. la rémunération e. les frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation
81.	Coûts associés à la mise en place de Retraite Québec, notamment : a. la formation b. la publicité c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement e. les baux résiliés et locaux vacants f. achat de matériel g. tout autre coût de transition
82.	Concernant le bureau de la présidence : a. nombre de rencontres, de repas ou de réunions et les frais afférents b. liste des personnes rencontrées en précisant le but de la rencontre c. frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation d. liste des participations à des colloques, à des congrès et liste des participants, incluant les coûts afférents
83.	Depuis dix ans, présenter l'évolution annuelle du nombre de plaintes concernant les régimes de retraite du secteur public (anciennement administrés par la CARRA), et spécifier leur cause principale
84.	Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des trois dernières années, par mois, en indiquant : a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents et le montant total alloué au paiement de ces heures supplémentaires c. le délai
85.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emplois et par ministère
86.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emplois et par réseau
87.	Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par régime
88.	Liste de tous les régimes publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA). Inclure : a. le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, présenter l'évolution pour les cinq dernières années b. l'actif constitué, les obligations actuarielles, le surplus ou déficit, et le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes présenter l'évolution pour les cinq dernières années, distinguer la capitalisation de la partie financée par les employés de celle l'étant par l'employeur
89.	Parmi les régimes de retraite publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien sont en déficit à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2021-2022
90.	La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite
91.	Parmi les régimes de retraite publics administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien ont des surplus à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2021-2022
92.	La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime

#	QUESTIONS
93.	Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite publics, notamment sur le plan du partage des coûts et de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite. Coûts de ces travaux, études et analyses
94.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la publication d'un plan stratégique. Fournir la liste et les dates des rencontres tenues. Coûts pour ces travaux, études et analyses
95.	Échéancier pour la présentation d'un plan stratégique
96.	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec les problèmes de double rémunération pour l'ensemble de la fonction publique
97.	Nombre de cas répertoriés liés au phénomène de la double rémunération. Ventiler par ministère ou organisme
98.	Nombre de saisies et de réductions de rente effectuées par Retraite Québec (anciennement la CARRA) depuis dix ans
99.	<p>Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis dix ans, indiquer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers</li> <li>b. le délai</li> <li>c. le nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs</li> <li>d. le montant moyen du remboursement demandé</li> <li>e. le montant total lié aux demandes de remboursement</li> <li>f. le nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement</li> </ul>
100.	<p>Liste des projets informatiques depuis dix ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. présenter l'évolution des coûts pour chacun des dossiers</li> <li>b. indiquer le nombre de consultants externes et les coûts associés</li> <li>c. indiquer la somme dépensée depuis 10 ans, par année financière (et fournir les prévisions pour 2021-2022), pour l'informatique et les technologies de l'information</li> <li>d. préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ)</li> </ul>
101.	<p>Depuis dix ans, par année financière, le nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres). Fournir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la nature ou l'objet du contrat</li> <li>b. la méthode d'octroi du contrat (gré à gré, appel d'offres ou autre)</li> <li>c. copie du contrat</li> <li>d. copie du résultat</li> <li>e. le coût du contrat</li> </ul>
102.	<p>En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ». R-10, r. 2 – (<i>Règlement d'application de la Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. indiquer le nombre de cas <u>identifiés</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs,</li> <li>b. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.</li> <li>c. indiquer le nombre de cas <u>identifiés</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs</li> <li>d. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.</li> <li>e. indiquer le nombre de cas <u>reçus</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs</li> <li>f. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.</li> <li>g. indiquer le nombre de cas <u>reçus</u> par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre 2015 et le montant demandé relativement à ces erreurs</li> <li>h. indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.</li> </ul>

#	QUESTIONS
103.	<p>État de situation quant à la mesure « supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>a. nombre d'enfants admis</li><li>b. nombre d'enfants refusés</li><li>c. total des sommes versées</li></ul>

**TITRE 1 : Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des cinq dernières années, en indiquant :**

- a. le nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;**
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents;**
- c. le délai de traitement.**

**Régime de rentes du Québec**

		<b>2020</b>
	Nombre de demandes de rente de retraite traitées	99 399
	Pourcentage des demandes de rente de retraite qui sont automatisées (ne nécessitant pas l'intervention d'un agent)	57,3 %
A	Nombre total d'agents qui ont traité la rente de retraite	40 agents
A	Pourcentage d'agents qui ont traité la rente de retraite sur l'ensemble des agents de rentes (inclut la rente d'invalidité, de survie et le suivi des rentes)	31 %
B	Heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité la rente de retraite (et montant)	460 h (18 096 \$)
C	Délai de traitement moyen	13,3 jours
	Nombre total de préposés qui ont traité la rente de retraite par téléphone et la rente de retraite en entrevue	0 préposé *

\* Les demandes de rentes de retraite par téléphone et de rente de retraite en entrevue ne sont plus traitées par les préposés du Centre des relations avec la clientèle depuis mars 2020. Le traitement est maintenant assuré par les agents de rente de la Direction des cotisations et des prestations RRQ. On remarque également une augmentation constante des demandes Web depuis quelques années et la pandémie de la COVID-19 a accentué ce mode de communication.

**Régimes de retraite du secteur public**

		<b>2020</b>
	Nombre de demandes de rente de retraite traitées	25 911
A	Nombre d'agents qui traitent ces dossiers	37 agents
B	Heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité la rente de retraite (et montant)	872 h (35 193 \$)
C	Délai (jours)	70 jours

**TITRE 2 : Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années. Indiquer :**

- a. le nombre et pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers;
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés;
- c. le délai de traitement.

**Régime de rentes du Québec (RRQ)**

	2019 (Note 1)
Nombre de dossiers traités de partage des gains entre ex-conjoints mariés ou unis civilement	11 703 dossiers
Nombre de partages	4 376
Nombre de renonciations	6 834
Nombre de demandes refusées	493
Nombre de dossiers traités de partage des gains entre ex-conjoints de fait	204 dossiers
Nombre de partages effectués	39
Nombre de demandes refusées	165
Délai de traitement moyen (Note 2)	
Partages	13 jours
Renonciations (Note 3)	60 jours

Note 1 : La dernière année financière disponible au RRQ, pour les dossiers traités de partage, est l'année 2019 (janvier à décembre). Les données sont en date du 1<sup>er</sup> février 2021.

Note 2 : Les délais de traitement moyens ne concernent que les demandes reçues directement à Retraite Québec, ce qui exclut les jugements en provenance du Régime de pensions du Canada (le temps de transfert des jugements est hors du contrôle de Retraite Québec et peut, par exemple, prendre jusqu'à 200 jours). Les délais sont calculés à partir des demandes terminées en date du 1<sup>er</sup> février 2021.

Note 3 : On donne une priorité de traitement aux dossiers de partage, car le partage a un effet sur le registre des gains des clients et sur leurs prestations. Conséquemment, comme la renonciation n'a pas d'effet sur le registre des gains, le délai de traitement est plus long.

	2019
a. Nombre d'agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation	14 agents
Préparation des dossiers	4 agents de bureau
Analyse des jugements	10 agents de rentes
a. Pourcentage d'agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation sur l'ensemble des agents qui ont travaillé à la tenue du registre des cotisants	83 %
b. Total des heures supplémentaires payées aux agents qui ont traité les jugements de divorce et de séparation	90 heures

**TITRE 2 : Nombre de jugements de divorce et de séparation, en fonction du partage ou de la renonciation, traités pour chacune des cinq dernières années. Indiquer :**

- a. le nombre et pourcentage d'employés qui traitent ces dossiers;
- b. le nombre d'heures supplémentaires payées à ces employés;
- c. le délai de traitement.

**Régimes de retraite du secteur public (RRSP)**

	2020
Nombre total de demandes de relevé des droits traitées	1 627 dossiers
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de relevés des droits produits</li> </ul>	1 377
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de demandes de relevé des droits refusées</li> </ul>	250
Nombre total de demandes d'acquiescement traitées	254 dossiers
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'acquiescements effectués</li> </ul>	211
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de demandes d'acquiescement refusées</li> </ul>	43
Délais de traitement moyens (Note 1)	
Relevé des droits :	108,69 jours
Acquiescement :	82,43 jours
<p>Note 1 : Selon les dispositions des régimes (règlements), le relevé des droits doit être produit dans un délai de 90 jours et l'acquiescement des sommes dans un délai de 120 jours.</p>	

	2019
Nombre de techniciens qui ont traité les demandes de relevé des droits et d'acquiescement (Note 2)	7 techniciens*
<p>Note 2 : Les techniciens traitent les demandes de relevé des droits et d'acquiescement en effectuant le processus en totalité, de l'analyse des divers documents reçus et des jugements jusqu'à l'émission des extraits aux clients en produisant tous les calculs requis.</p> <p>*2 ressources sont entrées en fonction en cours d'année, l'une en juillet et l'autre en octobre.</p> <p>Total des heures supplémentaires payées aux techniciens pour le traitement des dossiers : 590 heures. Ce temps supplémentaire a été nécessaire pour rattraper un certain retard lié aux ajustements qui ont été nécessaires en lien avec la pandémie de la COVID-19.</p>	

**TITRE 3 : Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité, par catégorie d'âge.**

	<b>Nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2020</b>
Moins de 35 ans	909
35 à 39 ans	1 553
40 à 44 ans	2 810
45 à 49 ans	4 137
50 à 54 ans	7 433
55 à 59 ans	14 975
60 à 64 ans	25 547
<b>Total</b>	<b>57 364</b>

**TITRE 4 : Évolution depuis cinq ans du nombre de bénéficiaires de la rente d'invalidité touchés par la pénalité imposée à l'atteinte de l'âge de 65 ans.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

- TITRES 5 à 7 :**
- 5. Liste de tous les régimes administrés par Retraite Québec.**
  - 6. Nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et évolution pour les cinq dernières années.**
  - 7. Taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes et évolution pour les cinq dernières années.**

La liste de tous les régimes surveillés par Retraite Québec, le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et l'évolution pour les cinq dernières années, sont des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et habituellement traités par ces tiers de façon confidentielle. **En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer.**

## **TITRE 8 : Nombre de régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administré par Retraite Québec.**

### **État de situation**

Dans les régimes surveillés par Retraite Québec au 31 décembre 2020, il y a 50 régimes en voie de terminaison ou de fusion.

De ce nombre, il y a 8 régimes en voie de fusion :

- 3 régimes sont en fusion avec un régime sous la législation du Québec;
- 4 régimes sont en fusion avec un régime sous la législation de l'Ontario;
- 1 régime est en fusion avec un régime sous la législation de l'Alberta.

Voici le détail des régimes en voie de fusion ou de terminaison :

	<b>Nombre de régimes visés</b>	<b>Nombre de participants visés<sup>(1)</sup></b>
<b>Régime en voie de fusion</b>		
<b>Prestations déterminées</b>	6	6 672
<b>Cotisation déterminée</b>	2	403
<b>Régime en voie de terminaison</b>		
<b>Prestations déterminées <sup>(2)</sup></b>	28	5 476
<b>Cotisation déterminée</b>	14	2 047
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>14 598</b>

<sup>(1)</sup> Participants actifs, non actifs et bénéficiaires au Québec et hors Québec

<sup>(2)</sup> Peut inclure un volet à cotisation déterminée

**TITRE 9 : Liste des régimes de retraite en voie de terminaison ou de fusion avec un autre régime administré par Retraite Québec incluant :**

- a. Le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
- b. Le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

La liste de tous les régimes surveillés par Retraite Québec, le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes, et l'évolution pour les cinq dernières années, sont des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et habituellement traités par ces tiers de façon confidentielle. **En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer dans l'état actuel des choses.**

- TITRES 10-11 :**
- 10. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.**
  - 11. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :**
    - a. Le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
    - b. Le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

Nom du régime	Nb. de retraités au 2020-12-31	Taux de solvabilité : (Les régimes avec des mesures d'allégement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé)
		2020-12-31 estimé
Régime de retraite des employés d'usine de Signature Aluminum Canada inc., Sainte-Thérèse, Québec	0	-
Régime de retraite des salariés de Papiers Fraser inc., Pâtes Thurso	0	-
Régime de retraite des syndiqués de Papiers Fraser inc., Pâtes Thurso	0	-
Régime de rentes des employés salariés et horaires de Outil et Matrice Harrington inc.	0	-
Régime de retraite pour les employés salariés non syndiqués de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	-
Régime de retraite pour les employés à l'heure de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	-
Régime de retraite pour les membres du syndicat des employés de bureau de Aleris Aluminium Canada S.E.C.	0	-
Régime de retraite No 1 de Lab Chrysotile	0	
Régime de retraite No 3 de Lab Chrysotile	0	
Régime de retraite des salariés non syndiqués de Lab Chrysotile	0	
Régime de retraite des cadres de Lab Chrysotile	0	-
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2013	0	-

- TITRES 10-11 :**
- 10. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.**
  - 11. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :**
    - a. Le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
    - b. Le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

Nom du régime	Nb. de retraités au 2020-12-31	Taux de solvabilité : (Les régimes avec des mesures d'allégement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé)
		2020-12-31 estimé
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2014	0	-
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à la Régie des rentes du Québec en 2015	0	-
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à Retraite Québec en 2016	0	-
Régime de retraite pour le groupe des retraités de Produits forestiers Résolu transféré à Retraite Québec en 2017	19	96 %
Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués de bureau de F.F. Soucy (PWB)	0	
Régime complémentaire de retraite des employés syndiqués d'usine de F.F. Soucy (PWB)	0	
Régime complémentaire de retraite du personnel non syndiqué de F.F. Soucy (PWB)	0	
Régime de retraite des employés non syndiqués de PML (PWB)	0	
Régime de retraite des employés syndiqués de PML (PWB)	0	
Régime de retraite des employés syndiqués de Stadacona (PWB)	0	
Régime de retraite des employés non syndiqués de Stadacona (PWB)	0	
Régime de rentes pour les employés non syndiqués de Silicium Bécancour inc.	0	

- TITRES 10-11 :**
- 10. Nombre de régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur.**
  - 11. Liste des régimes de retraite dont l'administration des rentes a été confiée à Retraite Québec depuis la faillite de l'employeur incluant :**
    - a. Le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années;**
    - b. Le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes ainsi que l'évolution pour les cinq dernières années.**

Nom du régime	Nb. de retraités au 2020-12-31	Taux de solvabilité : (Les régimes avec des mesures d'allégement ont un déficit lors de la prise en charge – en grisé)
		2020-12-31 estimé
Régime de rentes pour les employés syndiqués de Silicium Bécancour inc.	86	80 %
Pension Plan for the Non-Bargaining Salaried Employees of Trailmobile Parts & Service Canada Ltd (Plan B-1)	0	-
Pension Plan for Certain Hourly-Paid and Salaried Employees of Trailmobile Parts & Service Canada Ltd (Plan B-2)	0	-
Caisse de retraite des Industries de la Mode du Québec, U.I.O.V.D.	0	
Régime de retraite pour les employés non syndiqués de Bennett Fleet inc. et ses compagnies participantes	0	
Pension Plan for the Salaried Personnel of Union of Canada Life Insurance Company	0	-
Pension Plan for the Salaried Employees of Signature Aluminum Canada Inc.	8	101 %
Nortel Networks Negotiated Pension Plan	702	111 %
Mabe Canada Inc. Pension Plan No. 1	399	106 %
Nortel Networks Managerial Pension Plan	462	101 %
Mines Wabush - Salariés	59	109 %
Mines Wabush - Syndiqués	169	104 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 904</b>	

<sup>(1)</sup> Dans tous les cas, la rente est versée par un assureur à la fin de l'administration par Retraite Québec.

Pour l'ensemble des régimes dont l'administration s'est terminée avec le paiement des rentes à 100 %, le gouvernement a dû déboursé des sommes pour garantir en totalité les rentes promises aux retraités. Jusqu'à maintenant, les déboursés totaux ont été de 27,8 M\$ et il existe une dette potentielle d'un peu plus de 2 M\$. Le versement d'une somme par le gouvernement survient, la plupart du temps, pour des régimes qui contenaient un déficit initial en raison des mesures d'allégement offertes par les employeurs avant la fermeture de leur régime (régimes identifiés en gris).

Pour les autres régimes dont l'administration s'est terminée avec des rentes plus élevées que 100 %, aucun déboursé du gouvernement n'a été requis et l'augmentation des rentes a été possible grâce aux surplus dégagés pendant l'administration de Retraite Québec.

**TITRE 12 : Nombre et types de régimes de retraite administrés par Retraite Québec entre 2014-2015 et 2020-2021. Pour chaque type indiquer lesquels sont :**

- a) à prestations déterminées;**
- b) à cotisations déterminées;**
- c) interentreprises.**

Les statistiques de cette fiche concernent les régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec au 31 décembre 2020. **À noter que Retraite Québec ne fait pas l'administration de ces régimes; elle les surveille.** Ce tableau regroupe les régimes actifs, en voie d'enregistrement, de transfert dans une autre législation, de terminaison, d'annulation et de fusion à un autre régime de retraite.

**Régimes de retraite sous la surveillance de Retraite Québec**

Au 31 décembre	Ensemble des régimes	Régimes à prestations déterminées <sup>1</sup>	Régimes à cotisation déterminée <sup>1</sup>	Régimes inter-entreprises <sup>2</sup>	Régimes de retraite simplifiés	Régimes volontaires d'épargne-retraite
<b>2020</b>	<b>917</b>	<b>514</b>	<b>167</b>	<b>215</b>	<b>11</b>	<b>10</b>

<sup>(1)</sup> Excluant les régimes interentreprises.

<sup>(2)</sup> Régimes ayant plus d'un employeur partie au régime. Inclus les 8 régimes interentreprises à cotisations négociées, visés par la *Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises* adoptée le 2 avril 2015.

**TITRES 13 à 16 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite entre 2014-2015 et 2020-2021, les prévisions pour 2021-2022, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**TITRES 17 à 20 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite pour le secteur municipal entre 2014-2015 et 2020-2021, les prévisions 2021-2022, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**TITRES 21 à 24 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite pour le secteur universitaire, entre 2014-2015 et 2020-2021, les prévisions 2021-2022, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**TITRES 25 à 28 : Évolution de la situation financière des régimes complémentaires de retraite du secteur privé entre 2014-2015 et 2020-2021, les prévisions pour 2021-2022, le nombre de régimes qui sont en déficit ou en surplus et les sommes impliquées.**

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

## **TITRE 29 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.**

### **Contexte**

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la Loi) est entrée en vigueur le 5 décembre 2014.

Elle prévoit la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal afin d'en assainir la santé financière et d'en assurer la pérennité.

Plusieurs dispositions de la Loi sont sous la responsabilité du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) comme la négociation, la conciliation et l'arbitrage. Les autres dispositions de cette Loi sont sous la responsabilité de Retraite Québec, qui relève du ministère des Finances. Retraite Québec échange régulièrement de l'information avec le Secrétariat du travail pour suivre l'avancement des négociations dans les régimes visés par la Loi.

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi, Retraite Québec a travaillé sur plusieurs aspects :

- répondre aux demandes d'information de la clientèle cible, soit les actuaires, les administrateurs de régimes (comités de retraite) et les organismes municipaux dans les meilleurs délais et dans le respect de leurs besoins;
- clarifier l'application de divers aspects de la Loi;
- émettre des directives concernant, notamment le taux d'intérêt maximal applicable aux évaluations actuarielles, la composition des groupes aux fins de la répartition des déficits dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration;
- mettre en ligne une page Web [Régimes de retraite du secteur municipal \(RRSM\)](#) pour informer les actuaires et les administrateurs visés sur les sujets d'intérêt général;
- faire le suivi des documents, rapports et avis requis en vertu de la Loi;
- adapter la surveillance des régimes visés par la Loi;
- s'assurer de la conformité des rapports sur l'évaluation actuarielle :
  - avant restructuration au 31 décembre 2013;
  - avant restructuration au 31 décembre 2014 pour les régimes qui reportent les négociations;
  - avant restructuration au 31 décembre 2015 pour les organismes municipaux qui suspendent l'indexation des retraités au 1<sup>er</sup> janvier 2017;
  - après restructuration pour les régimes dont les négociations sont terminées.

**TITRE 30 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.**

À la suite de l'adoption le 4 décembre 2014 de la [Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées](#) du secteur municipal (RLRQ, chapitre S-2.2.1), Retraite Québec a publié ou mis en ligne les documents suivants pour la clientèle cible.

**1) Directives**

Elles sont présentées sur le site internet de Retraite Québec et elles couvrent les sujets suivants :

- a) Définitions à retenir aux fins de l'application de la Loi
- b) Évaluation actuarielle avant restructuration
  - i) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2013
  - ii) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2014
  - iii) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2015
  - iv) Évaluations actuarielles subséquentes
- c) Administration courante
  - i) Indexation automatique
  - ii) Prestation additionnelle
  - iii) Cotisation patronale minimale
  - iv) Acquittements et décès
  - v) Rachats de service et transferts
- d) Report des négociations
  - i) Conditions
  - ii) Effets du report
- e) Cotisation d'exercice maximale
- f) Excédents d'actif
  - i) Excédent d'actif du volet courant
  - ii) Excédent d'actif du volet antérieur
- g) Indexation de la rente après la retraite
- h) Réserve de restructuration
- i) Communications au ministre

**2) Avis**

- a) [Rapport d'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013](#)
- b) [Mandat d'évaluation actuarielle](#)
- c) [Processus de restructuration](#)
- d) [Conséquences possibles de la restructuration pour les retraités](#)

**3) Questions/Réponses**

Elles couvrent les sujets suivants :

- a) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration
  - i) Actif et passif
  - ii) Hypothèses
  - iii) Déficits
  - iv) Cotisations à verser
  - v) Contenu du rapport
  - vi) Composition des groupes
  - vii) Répartition du déficit
- b) Report de la restructuration
  - i) Général
  - ii) Facultatif-obligatoire
  - iii) Plusieurs groupes
  - iv) Conditions de report – Taux de capitalisation
  - v) Conditions de report – Association
  - vi) Conditions de report – Entente en vigueur
  - vii) Conditions de report – 18 % - 20 %
  - viii) Conditions de report – Partage 50/50
- c) Administration courante
  - i) Période du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 4 décembre 2014
  - ii) Période à compter du 5 décembre 2014
- d) Partage et décalage
  - i) Évaluation actuarielle avant restructuration
- e) Fonds de stabilisation
  - i) Questions générales
  - ii) Exemple avec différents types de régime
- f) Modifications
  - i) Questions concernant les modifications à considérer dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration
  - ii) Questions concernant les modifications aux fins de la restructuration
- g) Évaluation actuarielle post-restructuration

**TITRE 30 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.**

**4) Autres documents**

- a) [Calendrier de mise en œuvre du projet de loi n° 3](#)
- b) [Directives du Secrétariat du travail](#)
- c) [Rapport sur la mise en oeuvre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal](#)

**TITRE 31 : Coûts reliés à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.**

Aucun coût externe engendré. Tous les travaux ont été réalisés à l'interne. À compter de 2018, il n'y a plus de coûts directs reliés à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

**TITRE 32 : Heures supplémentaires reliées à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.**

Les travaux ont été réalisés à l'interne. À partir de 2017, il n'y a plus d'heures supplémentaires reliées à la mise en vigueur de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

**TITRE 33 : Depuis décembre 2014, le nombre de dossiers et de demandes liés à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.**

Il y a 158 régimes de retraite visés par la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

Retraite Québec a reçu de nombreuses demandes liées à cette loi. Elle a répondu à plusieurs demandes téléphoniques d'actuares et de représentants de régimes de retraite. La durée de ces appels est plus importante que pour les autres types d'appels, étant donné la complexité du sujet.

Retraite Québec a communiqué avec chaque firme d'actuares au sujet de la préparation des évaluations actuarielles.

Une adresse courriel a été créée pour regrouper les nombreuses questions relatives à cette loi. Des courriels (16) de type « questions-réponses » ont été envoyés aux représentants désignés pour diffusion à l'ensemble des actuares concernés dans leurs firmes.

Retraite Québec intègre l'information de ces « questions-réponses » sur une page Web concernant les régimes de retraite du secteur municipal.

**TITRE 34 :** Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre et une liste de régimes s'étant prévalus d'un report de négociations prévu à l'article 26.

Il y a 43 régimes qui ont reporté les négociations (sur un total de 158 régimes).

C'est le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) qui est responsable de cette section de la Loi, c'est donc lui qui possède la liste des régimes de retraite qui ont transmis une demande. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous référons le demandeur au MTESS.

**TITRE 35 : Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre et une liste des modifications au régime transmises à Retraite Québec.**

La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi RRSM) encadre le processus de restructuration des régimes visés par cette Loi.

Au 31 décembre 2020, 111 régimes ont transmis les modifications aux dispositions de leur régime qui découle de la Loi RRSM.

Les modifications transmises à Retraite Québec portent, notamment, sur les sujets suivants :

- le partage des cotisations d'équilibre liées au service postérieur
- l'ajout d'un fonds de stabilisation
- le partage des cotisations de stabilisation
- l'abolition de l'indexation automatique
- les règles de la cotisation patronale minimale (CPM)

**TITRE 36 :** Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, une liste des demandes d'arbitrage.

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS).

**TITRE 37 :** Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, une liste de régimes en défaut de production du rapport visé au deuxième alinéa de l'article 4, à l'article 16 ou à l'article 26.

**Article 4 (deuxième alinéa)**

Les rapports sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 avant restructuration ont tous été transmis à Retraite Québec.

**Article 16**

Retraite Québec a reçu 41 rapports sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2015. Le rapport sur cette évaluation actuarielle devait être transmis à Retraite Québec avant le 30 septembre 2016. **Aucun régime n'est en défaut au 31 décembre 2020.**

**Article 26**

Il y a 43 régimes qui ont indiqué vouloir reporter les négociations d'un an et devaient transmettre à Retraite Québec un rapport sur l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2014. Ils ont tous transmis le rapport de cette évaluation actuarielle. **Aucun régime n'est en défaut au 31 décembre 2020.**

**TITRE 38 :** Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec.

L'information est disponible sur le site Internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

**TITRE 39 :** Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (Loi 15), et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants actifs. Fournir une ventilation par municipalité et par régime.

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

**TITRE 40 :** Dans le cadre de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal, le nombre de régimes ayant fait une demande afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme.

L'article 12 de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (la Loi RRSM) stipule que : « [...] Lorsque plusieurs catégories d'employés participent à un même régime, les déficits peuvent être répartis entre les catégories définies dans ce régime de la manière déjà convenue entre les participants actifs et l'organisme municipal dès qu'une majorité de catégories en fait la demande. Le comité de retraite informe Retraite Québec de cette décision et lui transmet les données concernant les déficits totaux et la part de ceux-ci imputables à chacune de ces catégories.[...] »

Les régimes n'ont donc pas à faire une demande à Retraite Québec afin que les déficits soient répartis entre les catégories définies dans ce régime.

Cette information est présentée dans le rapport sur l'évaluation actuarielle **post-restructuration**. Selon les rapports reçus et analysés en date du 31 décembre 2020 par Retraite Québec, 13 régimes se sont prévalus de cette disposition de l'article 12.

**TITRE 41 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis le 7 avril 2014 en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite administrés par Retraite Québec notamment en ce qui concerne le partage des coûts et l'augmentation de l'âge de départ à la retraite.**

**Il n'y a pas eu de travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis le 7 avril 2014** par ou pour Retraite Québec concernant des modifications possibles aux régimes de retraite qu'elle surveille ni concernant les régimes de retraite qu'elle administre.

**TITRE 42 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis l'adoption de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.**

Veillez référer à la réponse de la question 29.

**TITRE 43 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57).**

L'information est disponible sur le site Internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

**TITRE 44 : Coûts reliés à la mise en vigueur de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57).**

Les travaux ont été presque exclusivement réalisés à l'interne. À partir de 2018, il n'y a plus de coûts directs reliés à la mise en vigueur de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57).

**TITRE 45 : Depuis le 26 novembre 2015, le nombre de dossiers et de demandes liés à la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes à prestations déterminées (PL 57).**

La Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes à prestations déterminées a été sanctionnée le 26 novembre 2015 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Retraite Québec reçoit de nombreuses demandes liées à cette loi. Elle répond à plusieurs demandes téléphoniques et par courriels d'actuares et de représentants de régimes de retraite.

Un document d'information « *La Lettre n° 31* » a été publié à la mi-avril 2016 afin de répondre aux nombreuses demandes des représentants des firmes d'actuares du Québec et de l'extérieur de la province.

Le Règlement modifiant le Règlement sur les régimes complémentaires de retraite (Règlement) est entré en vigueur le 4 janvier 2018. Il faisait suite à l'adoption de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes à prestations déterminées.

« *La Lettre n° 32* » a été publiée en février 2018 pour énoncer les principaux éléments du Règlement. Elle s'adressait aux administrateurs et aux professionnels du secteur des régimes complémentaires de retraite.

**TITRE 46 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), le nombre de modifications au régime transmises à Retraite Québec.**

La Loi modifiant La Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (ci-après la Loi) a été sanctionnée le 26 novembre 2015 et est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2020, 4 demandes d'enregistrement relatives à cette Loi ont été transmises à Retraite Québec.

**TITRE 47 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), le nombre et une liste des demandes d'arbitrage.**

Aucun régime n'a fait une demande d'arbitrage.

La Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées ne prévoit aucun processus de négociation, contrairement à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal.

**TITRE 48 : Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), le nombre et une liste des régimes en défaut de production du rapport actuariel.**

Au 31 décembre 2020, seulement huit régimes de retraite n'avaient pas encore transmis leur évaluation actuarielle (au 31 décembre 2019) à Retraite Québec. Cette situation s'explique notamment par la prolongation des délais de trois mois, octroyée en 2020, pour la transmission de l'évaluation actuarielle à Retraite Québec. Ces évaluations actuarielles devraient être transmises à Retraite Québec dans les prochains mois.

**TITRE 49 :** Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), copie de l'ensemble des directives techniques émises par Retraite Québec.

L'information est disponible sur le site Internet de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>

**TITRE 50 :** Dans le cadre de la Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57), et selon les dernières évaluations actuarielles transmises à Retraite Québec, le montant des déficits imputables aux retraités et celui imputable aux participants. Fournir une ventilation par régime.

Toute donnée financière ne peut être ventilée par régime puisque celle-ci constitue des renseignements visés par les restrictions de l'article 23 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, c'est-à-dire qu'il s'agit de renseignements fournis par des tiers et traités par ces tiers de façon confidentielle. En conséquence, Retraite Québec ne peut les communiquer.

Par ailleurs, Retraite Québec tient à souligner que le PL 57 ne vise pas à restructurer les droits comme le fait la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (PL 3).

Ce projet de loi vise plutôt à réformer la méthode de financement des régimes de retraite du secteur privé. Il n'est donc pas question pour le PL 57 de déterminer les déficits imputables aux retraités versus ceux imputables aux participants actifs. Ceci s'avère nécessaire pour le PL 3 pour déterminer la juste part du déficit qui doit être assumée par une réduction des droits pour chacun des groupes.

**TITRE 51 : Bilan des actions entreprises par Retraite Québec depuis le dépôt de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.**

La Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives (ci-après la Loi) est entrée en vigueur le 8 juin 2016.

Retraite Québec a offert un soutien et de l'information téléphonique aux intervenants des neuf régimes de retraite visés. Sur ces neuf régimes, cinq ont été tenus d'appliquer les mesures particulières de restructuration prévues à la Loi.

**TITRE 52 : Publications, documents et avis produits par Retraite Québec en relation avec le dépôt de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.**

À la suite de l'adoption le 8 juin 2016 de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives (2016, chapitre 13) (Loi RRSU), laquelle est entrée en vigueur le 8 juin 2016, Retraite Québec a publié ou mis en ligne les documents suivants pour la clientèle cible :

**1) Directives**

Elles sont contenues sur le site Web de Retraite Québec et couvrent les sujets suivants :

- a) Régimes visés
- b) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2015
- c) Enregistrement de modifications à un régime de retraite

**2) Publications**

Elles sont disponibles sur le site Web de Retraite Québec :

- a) Formulaire - Demande d'enregistrement d'une modification à un régime de retraite soustrait à l'application de règles de financement
- b) Annexe – Modification établie dans le cadre du processus de restructuration des régimes de retraite visés par la Loi RRSU

Au cours de l'année 2020, aucun document n'a été publié ou mis en ligne par Retraite Québec en relation avec la Loi RRSU.

**TITRE 53 : Coûts reliés et heures supplémentaires effectuées pour la préparation de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.**

Aucun coût externe engendré. Les travaux ont été réalisés à l'interne. Depuis l'adoption de cette loi en juin 2016, il n'y a plus de coûts directs et heures supplémentaires effectuées pour la préparation de la Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives.

**TITRE 54 : Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :**

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. délai;
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;
- d. montant moyen du remboursement demandé;
- e. montant total lié aux demandes de remboursement;
- f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement.

**Régime de rentes du Québec (RRQ)**

Cette question a été répondue en présumant qu'elle portait sur les rentes versées par le Régime de rentes du Québec, soit la rente de retraite, la prestation de survivant et la rente d'invalidité. Les données contenues dans cette fiche sont le résultat d'un échantillon de dossiers statistiquement représentatif.

		2020
	Nombre total de demandes d'attribution traitées <sup>(1)</sup>	208 648
	Nombre de dossiers vérifiés <sup>(2)</sup>	1 016
C	Nombre de dossiers en erreur <sup>(3)</sup>	5
	Taux de conformité des traitements <sup>(4)</sup>	
	Attribution de la rente de retraite	100 %
	Attribution des prestations de survivants	99,08 %
	Attribution des rentes d'invalidité	99,67 %
A	Nombre d'agents concernés par les dossiers en erreur	5
A	Pourcentage d'agents concernés par les dossiers en erreur	3,8 %
B	Délai de traitement moyen <sup>(5)</sup>	1 à 2 mois
D-E	Montant à rembourser au client	
	<i>Montant moyen à rembourser au client</i>	
	Erreurs non récurrentes <sup>(6)</sup>	17 662 \$
	Erreurs récurrentes <sup>(7)</sup>	52 \$
	<i>Montant total à rembourser au client</i>	
	Erreurs non récurrentes	52 986 \$
	Erreurs récurrentes	52 \$
	Montant à réclamer au client	
	<i>Montant moyen à réclamer au client</i>	
	Erreurs non récurrentes	55 \$
	Erreurs récurrentes	0 \$
	<i>Montant total à réclamer au client</i>	
	Erreurs non récurrentes	55 \$
	Erreurs récurrentes	0 \$
F	Nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement	Voir B

**TITRE 54 : Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :**

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;**
- b. délai;**
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;**
- d. montant moyen du remboursement demandé;**
- e. montant total lié aux demandes de remboursement;**
- f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement.**

- (1) Comprend les demandes d'attribution de prestations pour la retraite, la survie et l'invalidité.  
Période de référence : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre en 2020
- (2) Il s'agit d'un échantillon de dossiers statistiquement représentatif.
- (3) Les erreurs financières détectées sont soit remboursées au client s'il s'agit d'un sous-paiement, soit lui sont réclamées s'il s'agit d'un surpaiement.
- (4) L'indicateur mesurant le taux de conformité a été révisé en 2012 afin d'y inclure les traitements entièrement automatisés.
- (5) Les délais de correction sont habituellement de 1 à 2 mois après détection de l'erreur. Le remboursement auprès du client s'effectue dans ce délai. En ce qui concerne les montants à réclamer, Retraite Québec se compense à même les montants versés au client. Dépendamment du montant à percevoir, Retraite Québec étale la compensation sur plusieurs mois ou sur plusieurs années.
- (6) Une erreur est dite non récurrente si elle correspond à un certain nombre de mois payés en trop ou en moins.
- (7) Une erreur est dite récurrente si elle engage un montant à payer tous les mois durant l'admissibilité du client.

**TITRE 54 : Nombre d'erreurs de traitement de dossiers depuis les 5 dernières années :**

- a. nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. délai;
- c. nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;
- d. montant moyen du remboursement demandé;
- e. montant total lié aux demandes de remboursement;
- f. nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement.

**Régimes de retraite du secteur public**

		2020
	Nombre total de demandes de rente de retraite et de prestation de survivants <sup>(1)</sup>	38 050
	Nombre de dossiers vérifiés <sup>(2)</sup>	402
C	Nombre de dossiers en erreur	0
	Taux de conformité des traitements	
	Rentes avec et sans lien d'emploi	100 %
	Prestations de survivants	100 %
A	Nombre d'agents concernés par les dossiers en erreur	0
B	Délai de traitement moyen <sup>(3)</sup>	4 mois
D-E	Montant à rembourser au client	
	<i>Montant moyen</i>	0 \$
	<i>Montant total</i>	0 \$
	Montant à réclamer au client	
	<i>Montant moyen</i>	0 \$
	<i>Montant total</i>	0 \$
F	Nombre d'années, en moyenne, entre les erreurs et les demandes de remboursement	Voir B

(1) Comprend les demandes de rente de retraite avec et sans lien d'emploi et les demandes de prestation de survivants.

(2) Il s'agit d'un échantillon de dossiers statistiquement représentatifs.

(3) Depuis juillet 2014, les corrections sont traitées dès leur signalement. Avant cette date, les corrections étaient effectuées au moment de la révision légale.

**TITRE 55 : Ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor en 2019-2020 et en 2020-2021. Fournir les prévisions pour 2021-2022.**

Retraite Québec est un organisme extrabudgétaire exerçant des opérations de nature fiduciaire exclues du périmètre comptable du gouvernement du Québec. Les économies qu'elle génère s'ajoutent aux actifs nets des diverses fiducies administrées par Retraite Québec.

**TITRE 56 : Liste des bureaux régionaux et l'effectif rattaché par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux; depuis cinq ans et les prévisions pour 2021-2022.**

2020

LIEU DE TRAVAIL	Haute direction et cadre	Professionnel	Fonctionnaire	Ouvrier	TOTAL
Abitibi-Témiscamingue	0	0	4	0	4
Bas-St-Laurent	0	0	6	0	6
Centre-du-Québec	0	0	6	0	6
Estrie	0	0	5	0	5
Mauricie	1	2	34	0	37
Montréal	4	25	126	0	155
Outaouais	0	0	6	0	6
Québec	99	916	837	4	1 856
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0	4	0	4
<b>Total des postes<sup>(1)</sup></b>	<b>104</b>	<b>943</b>	<b>1 028</b>	<b>4</b>	<b>2 079</b>
<b>ETC</b>					<b>2 072,1</b>

<sup>(1)</sup> Le total des postes indiqué par année financière reflète le nombre d'employés réguliers et occasionnels en lien d'emploi. Il n'indique pas la consommation en ETC.

**TITRE 57 :** Depuis cinq ans, par année financière, indiquer le nombre d'employés par catégorie d'emploi et par région.

Veillez référer à la réponse de la question 56.

**TITRE 58 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis cinq ans par ou pour Retraite Québec concernant les régimes de retraite à prestations cibles.**

Le projet de loi visant principalement à permettre l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles a été sanctionné le 11 décembre 2020. Des travaux sont en cours afin de compléter la réglementation.

**TITRE 59 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis cinq ans par ou pour Retraite Québec concernant ses activités de surveillance des régimes complémentaires de retraite.**

**MISSION DE SURVEILLANCE**

Un des mandats de Retraite Québec est de s'assurer que l'administration et le fonctionnement des régimes de retraite sont conformes à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et à la *Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite*.

Retraite Québec s'est dotée d'une politique de surveillance couvrant les exigences des deux lois mentionnées ci-dessus et qui est axée sur l'identification des régimes de retraite à risque ainsi que sur la prévention.

En dehors des activités de surveillance courantes, il n'y a pas eu d'autres travaux, études, analyses et recherches réalisés depuis cinq ans, par ou pour Retraite Québec, concernant les activités de surveillance des régimes complémentaires de retraite et des régimes volontaires d'épargne-retraite.

**TITRE 60 : Sommes dépensées à Retraite Québec pour l'informatique et les technologies de l'information depuis cinq ans en achat de logiciels, de matériel ou de services professionnels et de projet lié (interne, externe ou du CSPQ).**

Voir le document en annexe.

**TITRE 60 : Sommes dépensées par Retraite Québec pour l'informatique et les technologies de l'information depuis cinq ans.**

	Acquisition (\$)	Rémunération du personnel (\$)	Ressources externes (\$)	Impartition auprès d'un autre OP (\$)	Impartition à l'externe (\$)	Autres frais (\$)	Location (\$)	Total (\$)
<b>Activités courantes</b>	9 529 128	35 715 091	16 553 162	6 430 305	392 646	1 337 675	1 626 192	<b>71 584 199</b>
<b>Projets</b>	110 014	7 622 785	10 080 169	608	2 191 747	698	79 921	<b>20 085 943</b>
<b>Total 2020*</b>	<b>9 639 142</b>	<b>43 337 876</b>	<b>26 633 331</b>	<b>6 430 913</b>	<b>2 584 393</b>	<b>1 338 373</b>	<b>1 706 114</b>	<b>91 670 142</b>

## TITRE 60 : Sommes dépensées par Retraite Québec pour l'informatique et les technologies de l'information depuis cinq ans.

Ventilation des sommes dépensées en 2020 par projets								
2020	Acquisition (\$)	Rémunération du personnel (\$)	Ressources externes (\$)	Impartition auprès d'un autre OP (\$)	Impartition à l'externe (\$)	Autres frais (\$)	Location (\$)	Total (\$)
P 310 Migration technologique applicative	6 055	1 700 046	2 356 621	0	2 191 747	0	0	6 254 468
P 325 Gestion du cycle de vie des documents	0	34 196	129 755	0	0	0	0	163 950
P 500 Optimiser le processus de la gestion des talents	0	243 735	151 301	0	0	0	55 336	450 372
P 502 Optimisation et intégration des annuaires Active Directory	0	131 942	566 344	0	0	0	0	698 286
P 503 Unification de l'environnement de travail numérique	0	55 720	33 315	0	0	0	0	89 034
P 505 Consolidation de la gestion de l'identité et des accès	0	165 058	669 828	0	0	0	0	834 886
P 509 Optimisation des services opérationnels TI	0	258 605	793 869	0	0	0	0	1 052 473
P 511 Bonification du Régime de rentes du Québec	0	832 986	1 277 722	0	0	0	0	2 110 707
P 512 Automatisation de la révision des rentes pour les régimes de retraite du secteur public	0	482 520	527 006	0	0	0	0	1 009 526
P 515 Mise à niveau de l'infrastructure téléphonique du CRC	110	122 536	204 242	608	0	0	0	327 496
P 516 Bonification de l'offre de transmission numérique des demandes clients	1 745	314 374	261 582	0	0	0	10 779	588 480
P 518 Mise à niveau des postes de travail Windows 10	4 219	129 380	385 782	0	0	198	0	519 579
P 519 Optimisation du parcours décès	0	453 209	539 407	0	0	0	0	992 616
P 520 Consolidation des zones de sécurité exposées à l'externe	0	62 356	93 452	0	0	0	0	155 808
P 521 Client 360	97 886	878 753	792 665	0	0	500	0	1 769 803
P 522 Espace client numérique	0	694 846	346 491	0	0	0	7 453	1 048 790
P 523 Mettre en place des notifications à la clientèle de Retraite Québec	0	305 101	168 657	0	0	0	0	473 758
P 524 Amélioration du système de calculs de rente des régimes particuliers	0	98 683	32 360	0	0	0	0	131 043
P 525 Consolidation des centres de traitement informatiques (CTI)	0	320 694	362 018	0	0	0	0	682 712
P 526 Évolution de la suite bureautique	0	2 402	55 073	0	0	0	0	57 474
P 528 Optimisation du traitement des rachats des RRSP	0	97 934	46 033	0	0	0	0	143 967
P 529 Mise en place d'un écosystème applicatif moderne	0	237 711	286 650	0	0	0	6 353	530 714
<b>TOTAL 2020</b>	<b>110 014</b>	<b>7 622 785</b>	<b>10 080 169</b>	<b>608</b>	<b>2 191 747</b>	<b>698</b>	<b>79 921</b>	<b>20 085 943</b>

\* Correspond aux dépenses en ressources informationnelles définies dans le cadre du Bilan de l'utilisation des sommes en ressources informationnelles (Bilan).

**TITRE 61 : État de situation concernant le dépôt du règlement d'application de la Loi modifiant les régimes complémentaires de retraite et autres dispositions législatives en vue d'atténuer les effets de la crise financière à l'égard de régimes visés par cette loi.**

Les mesures d'allègement ont pris fin au 30 décembre 2015.

**TITRE 62 :** Pour les demandes de retraite par Internet et le programme SimulRetraite, indiquer, par mois, le nombre de codes d'accès personnel (CAP) demandés, le nombre de CAP accordés et le délai moyen pour leur obtention.

Le code d'accès personnel (CAP) n'existe plus depuis décembre 2005. Il a été remplacé par clicSÉQUR.

Services Québec est responsable du service d'authentification clicSÉQUR, qui permet de créer un compte pour accéder en toute sécurité aux services en ligne participants des ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Nous ne détenons pas d'information sur le nombre de comptes clicSÉQUR accordés ni sur le délai moyen pour leur obtention.

**TITRE 63 : Pour le service clicSÉQUR, indiquez, par mois, le nombre de demandes d'authentification.**

L'utilisateur qui souhaite accéder à des services en ligne personnalisés et sécurisés de Retraite Québec doit utiliser le service d'authentification gouvernementale clicSÉQUR. Ce service est utilisé par plusieurs ministères et organismes et permet d'avoir accès à un éventail de services Web offerts par ces organisations gouvernementales.

ClicSÉQUR a été mis en place par le Service québécois d'authentification gouvernementale (SQAG) en décembre 2005. Il est maintenant sous la responsabilité de Services Québec.

**Sommaire des volumes**

	Sessions envoyées à clicSÉQUR	Sessions revenant à Retraite Québec <sup>(1)</sup>
<b>Année 2020</b>	<b>2 258 063</b>	<b>1 520 838</b>

<sup>(1)</sup> Les sessions revenant à Retraite Québec correspondent aux sessions débutées par les utilisateurs sur le site de Retraite Québec, qui se sont ensuite identifiés via clicSÉQUR et qui reviennent poursuivre leur session sur le site de Retraite Québec.

**TITRE 64 : Bilan des actions posées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec et à la préparation d'un projet de loi. Échéancier, nombre et dates de rencontre, personnes consultées, documents et études produits, etc.**

- La Loi sur le régime de rentes du Québec prévoit, depuis 1998, la tenue d'une consultation publique sur le Régime de rentes du Québec (RRQ) au moins une fois tous les six ans (Loi sur le RRQ, art. 218.1).
- La dernière consultation s'est tenue du 17 au 20 janvier 2017, par la Commission des finances publiques (Commission), à la suite du dépôt à l'Assemblée nationale du Québec le 8 décembre 2016 des documents suivants :
  - Le document de consultation intitulé *Consolider le Régime pour renforcer l'équité intergénérationnelle* et;
  - Un document de soutien intitulé *Constats sur la retraite au Québec*.
- L'*Évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2015* a également été déposée le 8 décembre 2016. Ses résultats constituent un élément incontournable dans le cadre de la consultation sur le RRQ. L'évaluation actuarielle doit être produite au moins une fois tous les trois ans (Loi sur le RRQ, art. 216).
- Lors de cette consultation particulière, **19** organismes ont été entendus lors des auditions publiques. Ceux-ci comprenaient des spécialistes de la retraite, des représentants des milieux financier, patronal, syndical et funéraire ainsi que des associations de personnes âgées, de femmes, de jeunes et de personnes ayant des incapacités. Tous ces organismes ont déposé un mémoire à la Commission des finances publiques, sauf l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic.
- Par ailleurs, la Commission a reçu **de nombreux** autres mémoires de personnes et d'organismes qui n'ont pas été entendus lors des auditions publiques. Au total, **112** organismes et personnes se sont exprimés, par leur participation aux auditions ou par le dépôt d'un mémoire.
- Le rapport de la Commission sur ces auditions a été déposé à l'Assemblée nationale le 7 février 2017.
- Une autre consultation, celle-là en ligne, portant sur les améliorations proposées au RRQ a eu lieu du 24 avril au 24 mai 2017
- Le projet de loi n° 149, Loi bonifiant le régime de rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives en matière de retraite, a été présenté à l'Assemblée nationale le 2 novembre 2017. Accompagnant ce projet de loi, une [évaluation actuarielle](#) a également été déposée (Rapport actuariel modifiant l'Évaluation actuarielle du Régime de rentes du Québec au 31 décembre 2015).
- La Commission de l'économie et du travail a tenu une autre consultation particulière avec auditions publiques portant sur le projet de loi n° 149 les 28 et 29 novembre 2017 (Rapport déposé à l'Assemblée nationale le 30 novembre).
- À la suite de l'adoption du principe du projet de loi, le 5 décembre 2017, il a été renvoyé à la Commission de l'économie et du travail.
- L'étude détaillée du projet de loi s'est terminée le 13 février 2018.
- Le projet de loi a été adopté le 21 février 2018.
- Le projet de loi a été sanctionné le 22 février 2018 (L.Q. 2018, chapitre 2).

La loi fédérale prévoyant la bonification du Régime de pensions du Canada (RPC) a été adoptée en décembre 2016 et est entrée en vigueur en mars 2017. Celle-ci prévoit une augmentation graduelle des cotisations au RPC à compter de 2019 et une bonification des prestations par la suite. La bonification du RRQ est similaire à celle du RPC.

**TITRE 65 : Sommes dépensées relativement à la consultation publique sur le Régime de rentes du Québec.**

Aucune consultation publique sur le Régime de rentes du Québec n'a eu lieu en 2020 et par conséquent, aucune somme n'a été dépensée.

**TITRE 66 : Ventilation complète des renseignements fournis par la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le Régime de rentes du Québec, incluant les rendements, les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier et les changements à la politique de placement pour 2020-2021.**

Le tableau suivant présente la répartition cible des actifs du portefeuille de référence ainsi que les rendements réalisés au 31 décembre 2020.

**Répartition cible des actifs et rendements réalisés du fonds du régime de base du Régime de rentes du Québec (RBRRQ)**

Catégories d'actif	Poids au 31 décembre 2020 %	Rendement au 31 décembre 2020			
		5 ans %		1 an %	
		Fonds	Indice de référence	Fonds	Indice de référence
Revenu Fixe	20,0	5,3	4,3	9,0	8,2
Immeubles	13,5	1,1	5,3	- 15,6	- 1,7
Infrastructures	7,5	8,9	9,1	5,1	0,5
Marchés boursiers	42,5	9,4	9,8	8,3	12,9
Placements privés	16,5	14,9	9,9	20,7	9,9
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>8,3</b>	<b>8,3</b>	<b>7,4</b>	<b>9,4</b>

Le rendement négatif du portefeuille Immeubles en 2020 s'explique par les effets néfastes de la pandémie sur la valeur des centres commerciaux et des tours à bureaux.

**Voir au verso l'historique des rendements du fonds du RBRRQ depuis 1966.**

**Politique de placement du fonds du RBRRQ**

La politique de placement traduit les besoins du RBRRQ en matière de rendement attendu, de risques acceptables, de répartition d'actifs et de marges de manœuvre accordées à la CDPQ.

**TITRE 66 : Ventilation complète des renseignements fournis par la Caisse de dépôt et placement du Québec concernant le Régime de rentes du Québec, incluant les rendements, les proportions investies dans chaque catégorie d'actif financier et les changements à la politique de placement pour 2020-2021.**

Voici l'historique des rendements du fonds du RBRRQ depuis sa création.

	<b>RBRRQ</b>	<b>CDPQ</b>
1966	6,4 %	6,4 %
1967	-1,2 %	-1,2 %
1968	4,4 %	4,4 %
1969	-4,4 %	-4,4 %
1970	12,8 %	12,8 %
1971	14,2 %	14,1 %
1972	10,9 %	10,8 %
1973	3,4 %	3,4 %
1974	-5,7 %	-5,6 %
1975	12,6 %	12,5 %
1976	19,0 %	18,3 %
1977	11,3 %	11,0 %
1978	9,5 %	9,9 %
1979	6,9 %	7,2 %
1980	9,7 %	9,9 %
1981	-1,2 %	-1,9 %
1982	33,6 %	32,8 %
1983	15,7 %	17,0 %
1984	11,4 %	10,1 %
1985	24,6 %	24,1 %
1986	14,3 %	13,5 %
1987	4,5 %	4,7 %
1988	10,7 %	10,5 %
1989	16,7 %	16,9 %
1990	1,0 %	0,3 %
1991	17,4 %	17,2 %
1992	4,9 %	4,5 %
1993	19,8 %	19,4 %
1994	-2,5 %	-2,1 %
1995	18,5 %	18,2 %
1996	14,9 %	15,6 %
1997	12,3 %	13,0 %
1998	10,2 %	10,2 %
1999	17,0 %	16,5 %
2000	5,9 %	6,2 %
2001	-4,8 %	-5,0 %
2002	-10,0 %	-9,6 %
2003	16,0 %	15,2 %
2004	12,8 %	12,2 %
2005	15,6 %	14,7 %
2006	16,3 %	14,6 %
2007	6,4 %	5,6 %
2008	-26,4 %	-25,0 %
2009	9,7 %	10,0 %
2010	14,3 %	13,6 %
2011	2,8 %	4,0 %
2012	10,5 %	9,6 %
2013	15,5 %	13,1 %
2014	12,5 %	12,0 %
2015	10,5 %	9,1 %
2016	8,2 %	7,6 %
2017	10,9 %	9,3 %
2018	4,2 %	4,2 %
2019	10,8 %	10,4 %
2020	7,4 %	7,7 %

**TITRE 67 :** Nombre de demandes traitées pour chacune des cinq dernières années concernant le Crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants. Indiquer :

- a. Le nombre et pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. Le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents;
- c. Le délai.

Le Crédit d'impôt remboursable pour le soutien aux enfants (CIRSE), renommé Crédit d'impôt remboursable accordant une allocation aux familles (CIRAAF) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, relève du ministre de la Famille et non du ministre des Finances, qui est le ministre responsable de Retraite Québec.

**TITRE 68 : Rendement du fonds du Régime de rentes du Québec depuis les dix dernières années.**

L'information est disponible dans le Rapport annuel de gestion de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/retraite-quebec/Pages/rapport-annuel-de-gestion.aspx>

**TITRE 69 : Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CARRA avec la Régie des rentes.**

La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et la Régie des rentes du Québec (RRQ) n'ont pas fait effectuer, par des ressources externes, des travaux, des études, des analyses ou des recherches en lien avec la fusion.

**TITRE 70 : Coûts associés à la fusion de la CARRA et de la Régie des rentes.**

Aucun coût n'a été comptabilisé spécifiquement en 2020 au titre du regroupement.

**TITRE 71 : Impact de la mise en place de Retraite Québec sur le niveau d'effectifs ministériels, exprimé en ETC, en nombre d'employés, ventilé par type d'emploi.**

L'un des objectifs de la mise en place de Retraite Québec était lié à la livraison d'économies, dont celles reliées aux effectifs.

En date du 31 décembre 2018, Retraite Québec a rempli son engagement à cet effet puisqu'elle a réalisé une diminution de ses effectifs de 120 ETC (équivalent temps complet). Ces coupures se sont faites par attrition de postes, lors de départs à la retraite ou d'employés qui ont quitté l'organisation.

**TITRE 72 :** Préciser l'impact de la mise en place de Retraite Québec sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, les départs à la retraite, les fins de postes, les mises en disponibilité, nominations.

La mise en place de Retraite Québec au 1<sup>er</sup> janvier 2016 n'a pas engendré d'abolition, de transferts de postes, de départs à la retraite, de fins de postes ou de mises en disponibilité.

**TITRE 73 : Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place de Retraite Québec.**

Aucune prime de départ n'a été versée au cours de l'année 2020.

**TITRE 74 : Ventilation du budget de fonctionnement de Retraite Québec.**

Le budget de fonctionnement de Retraite Québec pour 2021 (excluant la rémunération) totalise 138,6 M\$.

<b>Catégories de dépense</b>	<b>Budget 2021</b>
Équipement, ameublement et améliorations locatives	7 367 347 \$
Courrier et communications	11 847 077 \$
Frais de déplacement	646 920 \$
Services professionnels et techniques	38 729 221 \$
Expertises médicales externes	1 290 553 \$
Entretien et location d'immeuble	8 432 913 \$
Entretien et location informatique	9 890 238 \$
Fournitures	1 342 823 \$
Autres dépenses	184 566 \$
Domages et intérêts	50 000 \$
Frais de perception des cotisations par Revenu Québec	19 693 066 \$
Participation au financement du Tribunal administratif du Québec	3 108 175 \$
Amortissement des immobilisations	25 108 812 \$
Intérêts	1 783 349 \$
Réserve corporative	8 298 313 \$
<b>Total :</b>	<b>137 773 373 \$</b>
Impact du passage aux normes comptables internationales d'information financières (IFRS) pour les RRSP	859 749 \$
<b>Total après le passage aux Normes IFRS:</b>	<b>138 633 122 \$</b>

**TITRE 75 : Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par  
Retraite Québec.**

Le budget total de la rémunération de Retraite Québec pour 2021 est de 176,7 M\$ et se répartit comme suit :

	<b>Budget (\$)</b>
Effectifs réguliers	175 247 470 \$
Autres effectifs (ex. : étudiants, stagiaires et autres)	1 416 439 \$
<b>Total</b>	<b>176 663 909 \$</b>

**TITRE 76 : Ventilation des économies réalisées depuis la mise en place de Retraite Québec.**

Le regroupement de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et de la Régie des rentes du Québec (Régie) devait permettre de générer des économies d'échelle principalement dans les unités de type « soutien » (ex. haute direction, administration, informatique, etc.). Certaines autres économies étaient aussi envisagées.

Le gouvernement avait annoncé à l'automne 2015, lors de l'adoption du projet de loi, que le regroupement permettrait des économies d'ici la fin de 2018 de l'ordre de 20 millions de dollars. Le tableau ci-dessous résume la provenance des économies cumulatives prévues et celles réalisées au 31 décembre 2018.

<b>Nature des économies (en milliers de \$)</b>	<b>Prévision initiale cumulative pour 2018</b>	<b>Économies cumulatives pour 2018</b>
Traitements et avantages sociaux	11 530 \$	13 134 \$
Autres dépenses de fonctionnement	8 486 \$	10 044 \$
<b>Total :</b>	<b>20 016 \$</b>	<b>23 178 \$</b>

**TITRE 77 : Ventilation, par année et par catégorie de dépenses, des frais d'administration concernant les dépenses de fonctionnement de Retraite Québec, depuis 3 ans.**

Frais d'administration<sup>(1)</sup> (en milliers de dollars)

Catégories de dépense	Retraite Québec 2020 <sup>(2)</sup>
Traitement et avantages sociaux	165 817 \$
Courrier et communications	9 697 \$
Services professionnels et techniques, et expertises médicales externes	27 834 \$
Entretien et location d'immeubles	7 867 \$
Entretien et location informatiques	12 149 \$
Frais pour la perception des cotisations par Revenu Québec	19 265 \$
Amortissement des immobilisations	23 370 \$
Frais de déplacement, fournitures, TAQ <sup>(3)</sup> et autres	4 102 \$
<b>Total avant les charges financières :</b>	<b>270 101 \$</b>
Charges financières	1 942 \$
<b>Total des frais d'administration :</b>	<b>272 043 \$</b>
Impact du passage aux Normes comptables internationales d'information financières (IFRS) pour les RRSP <sup>(4)</sup>	2 199 \$
<b>Total des frais d'administration après le passage aux Normes IFRS :</b>	<b>274 242 \$</b>

<sup>(1)</sup> Les frais d'administration excluent les trop-payés de rentes et de prestations et les créances irrécouvrables.

<sup>(2)</sup> Les frais d'administration sont sujets à changement d'ici à leur approbation par le conseil d'administration et leur diffusion dans le rapport annuel de gestion.

<sup>(3)</sup> Retraite Québec participe au financement du Tribunal administratif du Québec (TAQ).

<sup>(4)</sup> Ces frais d'amortissement sont liés au passage vers les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les RRSP, lequel est en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

**TITRE 78 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.**

<b>Comité présidé par Retraite Québec</b>
Comité consultatif pour le paiement de l'Allocation famille
<u>Mandat</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le mandat du CCPAF est d'assurer un suivi de l'administration du versement des montants au titre de l'Allocation famille.</li> </ul>
<u>Membres</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Retraite Québec</li> <li>Revenu Québec</li> <li>Ministère de la Famille</li> </ul>
<u>Budget</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>aucun</li> </ul>
<u>Résultats</u>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le comité siège minimalement une fois par année, pour identifier les enjeux touchant les organisations membres et l'Allocation famille et au besoin, prendre des décisions à cet égard.</li> <li>Un partage d'information est également fait sur les nouveautés qui pourraient toucher les partenaires de l'Allocation famille.</li> </ul>
<b>Comités non présidés par Retraite Québec</b>
Comité interministériel des responsables de programme d'aide aux employés de la colline parlementaire
Forum des directeurs des ressources humaines (FDRH)
Comité consultatif des solutions d'affaires gouvernementales en RH
Comité de codéveloppement en relations de travail
Groupe de codéveloppement en éthique
Comité consultatif en éthique
Comité interministériel des coordonnateurs en gestion de la main-d'œuvre
Comité de concertation interministérielle sur la promotion des emplois dans la Fonction publique
Comité de travail sur les enjeux d'attraction et de rétention des emplois de la Fonction publique
Réseau des répondants en matière de conflits et de harcèlement
Association des responsables de la gestion des plaintes du gouvernement du Québec
Comité interministériel de réalisation sur l'évaluation des risques de fraude associés à l'émission de documents officiels gouvernementaux
Comité aviseur du Dirigeant principal de l'information (DPI)
Comité de gouvernance en ressources informationnelles (comité du DPI)
Table des responsables organisationnels de la sécurité de l'information (Table des ROSI)
Comité consultatif sur la cyber sécurité
Sous-comité Sécurité de l'information et données gouvernementales
Table des conseillers en architecture d'entreprise

**TITRE 78 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.**

Comité Échange inter M/O sur le processus de livraison de solutions d'affaires
Forum des gestionnaires en technologies de l'information
Comité directeur de l'infonuagique
Comité de gouverne des technologies de l'information
Comité directeur du Service québécois de l'identité et de l'adresse
Comité directeur du projet de consolidation des centres de traitement informatique et service gouvernemental de traitement-stockage
Comité client des services d'infrastructures technologiques (CCSIT) de l'ITQ
Comité de suivi du projet de notifications gouvernementales
Comité stratégique du projet de notifications gouvernementales
Centre d'expertise des grands organismes (CEGO) <ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupes d'échange : sur la gestion des centres de relation avec la clientèle, sur la formation à la tâche, sur les services en ligne, sur l'étalonnage, sur l'optimisation des processus d'affaires et l'assurance qualité, sur l'évaluation et le suivi des bénéficiaires des projets en lien avec les services clientèle, sur la mesure de la valeur client et sur la rigueur dans la gestion des fournisseurs et l'adéquation des besoins.</li> </ul>
Forum des dirigeants des grands organismes (G7)
Forum des secrétaires généraux des organismes du gouvernement du Québec
Comité interministériel sur la simplification de l'accès aux services pour les citoyens et les entreprises
Comité stratégique sur la simplification des démarches administratives à la suite d'un décès
Regroupement des directrices et directeurs de l'administration du gouvernement du Québec (RDGA)
Table de concertation des organismes sur la mise en œuvre de la Loi 135
Comité sectoriel en gestion contractuelle
Comité en gestion contractuelle du Forum des gestionnaires en ressources matérielles
Comité interministériel du développement durable (CIDDD)
Groupe des responsables en analyse et en évaluation de programme (GRAEP)
Réseau des répondants en évaluation de programme (RREP)
Comité consultatif du Forum des communications gouvernementales
Groupe de travail sur l'offre de services en ligne du comité Stratégie d'optimisation des communications numériques et des présences Web gouvernementales, du ministère du Conseil exécutif
Groupe de travail sur l'intégration des services en ligne à une plateforme unique gouvernementale du comité Stratégie d'optimisation des communications numériques et des présences Web gouvernementales, du ministère du Conseil exécutif
Comité Entraide secteur public et parapublic
Forum sur la révision administrative

**TITRE 78 : Liste de tous les comités interministériels dont fait partie Retraite Québec. Pour chaque comité présidé par Retraite Québec, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats.**

Comité sur les disparités de traitement

Forum des responsables en vérification interne (FRVI)

Comité interministériel sur le soutien aux personnes proches aidantes

Comité de gouvernance et comité directeur de la Stratégie pour une administration publique numérique

Table d'échanges inter-organismes en matière de documentation normative

Comité de mise en œuvre du programme de revenu de base (PRB)

**TITRES 79 et 80 :** Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2020-2021, indiquer :

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

**Liste des membres du conseil d'administration (CA), le poste qu'ils occupent, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat**

Nom	Titre	Date de début du mandat	Date de fin du mandat
M. Richard Fortier	Président du CA	19 janvier 2016	18 janvier 2026
M. Michel Després	Président-directeur général	1 <sup>er</sup> janvier 2016	31 décembre 2021
M. Érik Bouchard-Boulianne	Membre du CA	21 août 2019	19 mai 2023
M. Georges Cabana	Membre du CA	25 janvier 2017	26 janvier 2025
M <sup>me</sup> Marie-Chantal Côté	Membre du CA	26 juin 2019	19 mai 2024
M <sup>me</sup> Ginette Fortin	Membre du CA	9 mars 2016	19 mai 2023
M <sup>me</sup> Mélanie Hillinger	Membre du CA	18 avril 2018	19 mai 2024
M. Pascal Jean	Membre du CA	18 avril 2018	19 mai 2023
M <sup>me</sup> Nathalie Joncas	Membre du CA	21 août 2019	20 août 2021
M. Éloi Lafontaine Beaumier	Membre du CA	19 janvier 2016	20 août 2022
M. France Légaré	Membre du CA	19 janvier 2016	19 mai 2024
M. Jacques Lussier	Membre du CA	19 janvier 2016	5 février 2021
M <sup>me</sup> Laetitia Morel	Membre du CA	26 juin 2019	19 mai 2024
M <sup>me</sup> Marie-Josée Naud	Membre du CA	19 janvier 2016	19 mai 2023
M <sup>me</sup> Julie-Catherine Pélissier	Membre du CA	19 janvier 2016	20 août 2022
M <sup>me</sup> Natalie Rosebush	Membre du CA	26 juin 2019	25 juin 2023
M. Jacques Thibault	Membre du CA	25 janvier 2017	26 janvier 2025

Aucune rémunération n'est versée aux membres du CA, à l'exception du président-directeur général (PDG) de Retraite Québec et du président du CA. Retraite Québec rembourse toutefois leurs frais de déplacement.

- Rémunération 2020 du président-directeur général : 219 325 \$
- Rémunération 2020 du président du conseil : 61 191 \$

Les CV des membres du CA sont disponibles sur le site Internet du Secrétariat aux emplois supérieurs, à l'adresse suivante : <https://www.emplois-superieurs.gouv.qc.ca/Nominations/Annee/2019>

**TITRES 79 et 80 :** Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2020-2021, indiquer :

- la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

**Liste des personnes nommées ou dont le mandat a été renouvelé en 2020-2021**

Nom	Titre	Date de nomination ou de renouvellement	Date de fin du mandat
M. Richard Fortier	Président du conseil d'administration	19 janvier 2021 (renouvellement)	18 janvier 2026
M. Michel Després	Président directeur-général	1 <sup>er</sup> janvier 2021 (renouvellement)	31 décembre 2021
M. Érik Bouchard-Boulianne	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2023
M. George Cabana	Membre du CA	27 janvier 2021 (renouvellement)	26 janvier 2025
M <sup>me</sup> Marie-Chantal Côté	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2024
M <sup>me</sup> Ginette Fortin	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2023
M <sup>me</sup> Mélanie Hillinger	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2024
M. Pascal Jean	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2023
M. France Légaré	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2024
M <sup>me</sup> Laetitia Morel	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2024
M <sup>me</sup> Marie-Josée Naud	Membre du CA	20 mai 2020 (renouvellement)	19 mai 2023
M. Jacques Thibault	Membre du CA	27 janvier 2021 (renouvellement)	27 janvier 2021

**Frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation**

Les frais de déplacement encourus par les membres du conseil d'administration en 2020 sont de : 1 800\$.

**TITRE 81 :** Coûts associés à la mise en place de Retraite Québec : la formation, la publicité, le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique, l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement, les baux résiliés et locaux vacants, l'achat de matériel et tout autre coût de transition.

Aucun coût n'a été comptabilisé spécifiquement en 2020 au titre du regroupement.

**TITRE 82 :**    **Concernant le bureau de la présidence :**  
**Nombre de rencontres, de repas ou de réunions et les frais afférents;**  
**Liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre;**  
**Frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation;**  
**Liste des participations à des colloques, à des congrès et listes des participants, incluant les coûts afférents.**

Les frais concernant le bureau de la présidence pour l'année 2020 sont de 296,97 \$.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (**art. 4 paragraphe 24**).

**TITRE 83 :** Depuis 10 ans, présenter l'évolution annuelle du nombre de plaintes concernant les régimes de retraite du secteur public (anciennement administrés par la CARRA), et spécifier leur cause principale.

#### État de situation des plaintes au 31 décembre 2020

	2020
Plaintes traitées (Régimes de retraite du secteur public)	304
Plaintes classées fondées (Régimes de retraite du secteur public)	128

Une plainte est classée *fondée* lorsque l'analyse des faits démontre au moins un des éléments suivants :

- une erreur commise par Retraite Québec;
- une erreur commise par un partenaire de Retraite Québec, puis répétée ou utilisée par Retraite Québec;
- un non-respect des normes d'usage en matière de services à la clientèle ou des engagements énoncés dans la *Déclaration de services aux citoyens*;
- un écart entre les façons de faire et l'application des lois, des règlements, des politiques, des directives ou des procédures administratives en vigueur.

#### Les principaux motifs d'insatisfaction

Les sujets qui ont suscité le plus d'insatisfaction en 2020 sont les suivants (en ordre d'importance) :

- délai de traitement;
- dossier suspecté non conforme (décision rendue, admissibilité, calcul, etc.).

**TITRE 84 :** Nombre de demandes de retraite traitées pour chacune des trois dernières années, par mois, en indiquant :

- a. Le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
- b. Le nombre d'heures supplémentaires payées à ces agents et le montant total alloué au paiement de ces heures supplémentaires;
- c. Le délai.

Pour la réponse à cette question, référez-vous au titre 1.

**TITRES 85-86-87 : Nombre de demandes de retraite reçues pour chacune des trois dernières années, par mois, par catégories d'emploi et par ministère, réseau et régime.**

Retraite Québec dispose de l'information par réseau et non par employeur. Il est difficile pour les régimes de retraite du secteur public (RRSP) d'avoir cette ventilation par employeur, notamment dû au fait que, pour les réseaux de la santé et de l'éducation, les participants ont parfois plusieurs employeurs.

La catégorie d'emploi n'est pas compilée, étant donné que cette donnée n'est pas nécessaire à l'administration et au calcul des RRSP. Par contre, le nom du régime de retraite du participant est disponible, ce qui est un indicateur de la catégorie d'emploi (ex. : RRPE = emploi d'encadrement). Le sommaire pour l'année 2020 est présenté ci-dessous. Le tableau détaillé par mois est en annexe.

**2020**

Réseau de l'éducation	
RRAPSC	2
RRAS	2
RRCE	2
RRE	68
RREGOP	15 450
RREM	13
RRF	7
RRMSQ	3
RRPE	396
<b>Total</b>	<b>15 943</b>

Fonction publique	
RRAPSC	134
RRAS	51
RRCJAJ	2
RRE	0
RREFQ	19
RREGOP	6 230
RREM	6
RRF	5
RRJCQM	12
RRMAN	10
RRMSQ	207
RRPE	389
RRMCM	1
<b>Total</b>	<b>7 066</b>

Municipalité	
RRMSQ	1
RRF	1
RREGOP	68
RREM	199
RRPE	1
RRMCM	6
<b>Total</b>	<b>276</b>

Total tous réseaux confondus	
RRAPSC	168
RRAS	101
RRPE	1 306
RRCJAJ	3
RRE	69
RREFQ	20
RREGOP	36 289
RREM	228
RRF	25
RRJCQ	12
RRMAN	10
RRMCM	7
RRMSQ	212
RRCE	3
<b>TOTAL</b>	<b>38 453</b>

Santé et services sociaux	
RRAPSC	32
RRAS	48
RRCE	1
RRCJAJ	1
RRE	1
RREFQ	1
RREGOP	14 541
RREM	10
RRF	12
RRMSQ	1
RRPE	520
<b>Total</b>	<b>15 168</b>

Légende

- RRAPSC : Régime de retraite des agents de la paix en services correctionnels
- RRAS : Régime de retraite de l'administration supérieure
- RRCE : Régime de retraite de certains enseignants
- RRE : Régime de retraite des enseignants
- RREGOP : Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics
- RREM : Régime de retraite des élus municipaux
- RRF : Régime de retraite des fonctionnaires
- RRMAN : Régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale
- RRPE : Régime de retraite du personnel d'encadrement
- RRCJAJ : Régime de retraite de certains juges nommés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2001
- RREFQ : Régime de retraite des employés fédéraux intégrés dans une fonction auprès du gouvernement du Québec
- RRJCQM : Régime de retraite des juges de la Cour du Québec et de certaines cours municipales
- RRMSQ : Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec
- RRMCM : Régime de retraite des maires et des conseillers des municipalités
- RRCHCN : Régime de retraite de certains employés du Centre hospitalier Côte-des-Neige



**TITRE 88 :** Liste de tous les régimes de retraite du secteur public administrés par Retraite Québec. Inclure :

- le nombre de participants actifs et retraités pour chacun des régimes; présenter l'évolution pour les cinq dernières années;
- l'actif constitué, les obligations actuarielles, le surplus/déficit, et le taux de capitalisation en pourcentage pour chacun des régimes, présenter l'évolution pour les cinq dernières années.

Régimes de retraite	Nombre de retraités au 31 décembre 2020	Nombre de participants actifs au 31 décembre 2020 <sup>(1)</sup>
RREGOP	308 901	582 677
RRPE	33 885	29 518
RRE	27 373	0
RRF	9 927	1
RRCE	3 610	12
RREM	2 698	1 856
RRMCM	123	0
RRMSQ	5 142	5 762
RRAPSC	2 009	4 061
RRMAN	375	121
Régimes des juges	264	356
Protecteur du citoyen	7	3
Régimes particuliers <sup>(2)</sup>	4	0
RRCHCN	72	0
RREFQ	245	63
<b>TOTAL</b>	<b>394 635</b>	<b>624 430</b>

<sup>(1)</sup> Sur la base des données préliminaires.

<sup>(2)</sup> Régime de retraite des anciens employés de la Ville de Saint-Laurent et Régime de retraite des anciens employés de la Cité de Westmount.

**TITRES****89-90-91-92 :**

89. Parmi les régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien sont en déficit à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions 2021-2022.
90. La somme de l'ensemble de ces déficits, par année, par régime de retraite.
91. Parmi les régimes de retraite administrés par Retraite Québec (anciennement par la CARRA), combien ont des surplus à l'heure actuelle? Montrer l'évolution de ces données depuis cinq ans, et fournir les prévisions pour 2021-2022.
92. La somme de l'ensemble de ces surplus, par année, par régime.

L'information est disponible dans le Rapport annuel de gestion de Retraite Québec à l'adresse suivante : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca/fr/retraite-quebec/Pages/rapport-annuel-de-gestion.aspx>

**TITRE 93 : Copie des travaux, études, analyses et recherches réalisés en lien avec des modifications possibles aux régimes de retraite publics, notamment sur le plan du partage des coûts et de l'augmentation de l'âge de départ à la retraite. Coûts pour ces travaux, études et analyses.**

En 2020, il n'y a pas eu de travaux, études, analyses et recherches réalisés par ou pour Retraite Québec concernant des modifications possibles aux régimes de retraite du secteur public qu'elle administre.

**TITRE 94 :** Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la publication d'un nouveau plan stratégique. Fournir la liste et les dates des rencontres tenues. Coûts pour ces travaux, études et analyses.

Le nouveau Plan stratégique 2020-2023 de Retraite Québec est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**TITRE 95 : Échéancier pour la présentation d'un nouveau plan stratégique.**

Selon la Loi sur Retraite Québec (RLRQ, c. R-26.3), le chapitre II de la Loi sur l'administration publique (RLRQ, c. A-6.01) s'applique à Retraite Québec. Ainsi, le ministre doit transmettre au gouvernement le projet de plan stratégique de Retraite Québec au moins 60 jours avant la date où il entend en faire le dépôt à l'Assemblée nationale.

Le Plan stratégique 2020-2023 de Retraite Québec a été déposé par le ministre à l'Assemblée nationale le 4 décembre 2019.

Ce nouveau plan est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**TITRE 96 : Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec les problèmes de double rémunération pour l'ensemble de la fonction publique.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

**TITRE 97 : Nombre de cas répertoriés liés au phénomène de la double rémunération.**

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

## **TITRE 98 : Nombre de saisies et de réductions de rente effectuées par Retraite Québec depuis dix ans.**

### **Contexte**

Pour les régimes de retraite du secteur public (RRSP), Retraite Québec dispose d'un délai légal de 24 mois après la date de la retraite pour détecter et réviser les rentes immédiates<sup>1</sup>. Un délai administratif additionnel de 12 mois peut être utilisé, si nécessaire, pour effectuer la correction. Les demandes dites hors délai correspondent aux révisions à la baisse qui n'ont pu être traitées à l'intérieur du délai administratif additionnel de 12 mois. Dans le cadre de la révision légale, une modification à la baisse est généralement due à une modification des données en provenance de l'employeur reçues après la prise de la retraite.

### **Données**

Au 31 décembre 2020, 206 rentes ont été révisées à la baisse. Ce nombre se répartit de la façon suivante :

- 167 pour des retraites prises en 2018 et 2019 (24 mois);
- 39 pour des retraites de 2017 (36 mois).

<sup>1</sup> Une rente immédiate est une rente généralement payable au participant le lendemain de la date de fin de participation à son régime de retraite.

- TITRE 99 :** Nombre d'erreurs de traitement de dossier depuis dix ans.  
Indiquer :
- a. Le nombre et le pourcentage d'agents qui traitent ces dossiers;
  - b. Le délai;
  - c. Le nombre de remboursements demandés associés à ces erreurs;
  - d. Le montant moyen du remboursement demandé;
  - e. Nombre d'erreurs de traitement de dossier depuis dix ans;
  - f. Le nombre d'années en moyenne entre les erreurs et les demandes de remboursement.

Pour la réponse à cette question, référez-vous au titre 54.

**TITRE 100 : Liste des projets informatiques depuis dix ans.**

Veillez référer à la réponse de la question 60.

## TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.

Concernant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, l'information relative aux contrats est présentée dans le tableau ci-dessous.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, veuillez référer aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

### Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLlicitATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
9247-9724 QUÉBEC INC.	RÉCUPÉRATION ET DESTRUCTION DE DOCUMENTS CONFIDENTIELS	2 015,70\$	GRÉ À GRÉ
ACCENT FORMATION	LA RÉDACTION ADMINISTRATIVE	1 695,00\$	GRÉ À GRÉ
ACCENT FORMATION	LA RÉDACTION STRATÉGIQUE	2 790,00\$	GRÉ À GRÉ
ACCÈS ÉLECTRONIQUE QUÉBEC INC.	ACHAT DE CÂBLES ET CONNECTEURS RJ45	1 349,70\$	GRÉ À GRÉ
ACTI-COM INC.	L'ÉCRITURE STRATÉGIQUE	2 100,00\$	GRÉ À GRÉ
ADJUDEX INC.	SERVICES D'ARBITRAGE RREGOP	15 000,00\$	GRÉ À GRÉ
ADRÉNALINE SOLUTIONS D'AFFAIRES	HÉBERGEMENT DE LICENCES MAIL IT SAFE SUR UN SERVEUR PARTAGÉ	9 743,75\$	GRÉ À GRÉ
AGILEDSS INC.	RENOUVELLEMENT OUTIL 360EYES	4 120,00\$	GRÉ À GRÉ
AMAL GARZOUZI	SERVICES D'ARBITRAGE RREGOP	10 000,00\$	GRÉ À GRÉ
AMPLIO STRATÉGIES INC	AGIR EN LEADER COACH	13 250,00\$	GRÉ À GRÉ
AMPLIO STRATÉGIES INC	DÉFIS DE GESTION ACTUELS ET FUTURS	2 500,00\$	GRÉ À GRÉ
AMPLIO STRATÉGIES INC	FORMATION SUR LA GESTION MATRICIELLE	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
ARBITRAGE DENIS TREMBLAY INC.	SERVICE D'ARBITRAGE POUR LE RRPE	20 000,00\$	GRÉ À GRÉ
ASSOCIATION SUR L'ACCÈS ET LA PROTECTION DE L'INFORMATION	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE EN AIPRP-OPQ	3 025,00\$	GRÉ À GRÉ
ATALASOFT INC.	SUPPORT ET MAINTENANCE DU LOGICIEL DOTIMAGE (CONTRAT DE 3 ANS)	16 300,80\$	GRÉ À GRÉ
ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE	FORMATION LINGUISTIQUE (ANGLAIS)	3 600,00\$	GRÉ À GRÉ
ATELIERS TAQ INC.	MONTAGE DE POCHETTES AVEC DOCUMENTS POUR EXPÉDITION	6 902,18\$	GRÉ À GRÉ
AUDIOTHÈQUE L'OREILLE QUI LIT	ABONNEMENT À L'AUDIOTHÈQUE L'OREILLE QUI LIT	1 550,00\$	GRÉ À GRÉ
BATIVAC CLIMATISATION INC.	ENTRETIEN DU CLIMATISEUR LIEBERT CHALLENGER 3000 BUREAU DE MONTRÉAL	6 759,12\$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
BATIVAC CLIMATISATION INC.	ENTRETIEN CLIMATISEUR CHALLENGER 3000 À MONTRÉAL	1 540,00\$	GRÉ À GRÉ
BELL CANADA	ACHAT DE LICENCES ET DE DIVERSES COMPOSANTES CISCO MERAKI	22 437,65\$	GRÉ À GRÉ
BELL CANADA	ACHAT DE LICENCES ET DE DIVERSES COMPOSANTES CISCO MERAKI	17 765,75\$	GRÉ À GRÉ
BELL CANADA	ACHAT DE LICENCES ET DE DIVERSES COMPOSANTES CISCO MERAKI	16 628,73\$	SUR INVITATION
BELL CANADA	ACHAT DE LICENCES ET DE DIVERSES COMPOSANTES CISCO MERAKI	15 083,75\$	SUR INVITATION
BELL CANADA	LIGNE EXTERNE SÉCURISÉE	2 200,00\$	GRÉ À GRÉ
BELL CANADA	MODIFICATIONS TÉLÉPHONIQUES (CENTREX) POUR RRSP AU 475 JACQUES-PARIZEAU	20 000,00\$	GRÉ À GRÉ
BERATUNG TECHNOLOGIE BUSINESS SERVICE (BTB)	RENOUVELLEMENT DE L'ENTRETIEN DU LOGICIEL DE VISIONNEMENT AFP BROWSER	4 028,98\$	GRÉ À GRÉ
BIJOUTERIE SUISSE INC.	RECONNAISSANCE 25 ANS	1 724,25\$	SUR INVITATION
BOULANGERIE LA MÈRE MICHÈLE	SESSIONS D'ACCUEIL DES NOUVEAUX EMPLOYÉS À PLACE DE LA CITÉ	1 050,00\$	GRÉ À GRÉ
BUROCOM	CONTRAT D'ENTRETIEN DE DIX (10) PHOTOCOPIEURS	3 300,00\$	GRÉ À GRÉ
CBCI TÉLÉCOM	ENTRETIEN ET SUPPORT DES COMPOSANTES DE VISIOCONFÉRENCE CISCO	20 239,18\$	SUR INVITATION
CBCI TÉLÉCOM	ACCESSIBILITÉ TEAMS DANS 2 SALLES DE VISIOCONFÉRENCE	9 650,80\$	GRÉ À GRÉ
CEDROM-SNI	LICENCE DE REDISTRIBUTION REVUE DE PRESSE ÉLECTRONIQUE (CONTENU SOUS LICENCE, FRAIS DE GESTION DES ÉDITEURS, AJOUT D'UTILISATEURS)	16 842,74\$	GRÉ À GRÉ
CENTRE MICROBUR INC.	ATELIER POUR L'AMÉLIORATION DU FRANÇAIS ÉCRIT	1 670,00\$	GRÉ À GRÉ
CENTRE MICROBUR INC.	ATELIER DE DICTÉE	1 990,00\$	GRÉ À GRÉ
CNW TELBEC	DIFFUSION DE COMMUNIQUÉS DE PRESSE VERS LES MÉDIAS ÉCRITS ET ÉLECTRONIQUES	1 000,00\$	GRÉ À GRÉ
COFOMO QUÉBEC INC.	ACCOMPAGNEMENT DANS L'ANALYSE DE SOLUTIONS DE TYPE « LOW CODE »	22 650,00\$	GRÉ À GRÉ
COLLÈGE DES MÉDECINS DU QUÉBEC	ABONNEMENT À LA LISTE DES MEMBRES DU COLLÈGE DES MÉDECINS	5 330,00\$	GRÉ À GRÉ
COMPUGEN INC.	RENOUVELLEMENT DU SUPPORT TECHNIQUE POUR LES LICENCES BLACKBERRY	5 118,72\$	SUR INVITATION
CONNEX QUÉBEC INC.	LICENCES NORTEL PBX 61C	7 680,00\$	SUR INVITATION

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
CONNEX QUÉBEC INC.	ACQUISITION D'UN CONTRAT DE SUPPORT AVAYA PASS+ ET INSTALLATION DU CORRECTIF SP11	21 735,00\$	GRÉ À GRÉ
CONSEILLERS EN GESTION ET INFORMATIQUE CGI INC.	FORMATION SAFE FOR ARCHITECTS	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
CONSULIS ENVIRONNEMENT DE BUREAU INC.	CHAISES FERN DE HAWORTH	20 718,25\$	SUR INVITATION
CONSULIS ENVIRONNEMENT DE BUREAU INC.	TABLES AJUSTABLES	5 103,10\$	SUR INVITATION
COPIBEC	LICENCE DE DISTRIBUTION DE LA REVUE DE PRESSE COPIBEC	3 800,00\$	GRÉ À GRÉ
COPIEXPRESS L'IMPRIMEUR CONSEIL	IMPRESSION DE CHEMISES: GESTION DE DOCUMENTS	3 127,00\$	SUR INVITATION
DANIEL LAFRENIERE INC.	FORMATION TRANSFORMATION NUMÉRIQUE	3 940,00\$	GRÉ À GRÉ
DANIEL LAFRENIERE INC.	FORMATION TRANSFORMATION NUMÉRIQUE	1 970,00\$	GRÉ À GRÉ
DE MARQUE INC.	RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT LE PETIT ROBERT EN LIGNE	3 992,00\$	GRÉ À GRÉ
DES MOTS ET DES LETTRES	SERVICES DE RÉVISION LINGUISTIQUE DE TEXTES FRANÇAIS	24 000,00\$	SUR INVITATION
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	IMPRESSIONS DU DÉPLIANT: «BIENVENUE AU RÉGIME DE RENTE DE RETRAITE»	3 364,00\$	SUR INVITATION
DIGITAL MESSAGING TECHNOLOGIES SOLUTIONS CANADA ULC	PROGRAMMATION DE L' APPAREIL POUR INSERTION DE DOCUMENTS	2 000,00\$	GRÉ À GRÉ
DRE BEAUDRY LOUISE FRANCINE(MÉDECIN EXPERT)	HONORAIRES PROFESSIONNELS MÉDECIN EXPERT POUR AUDITION DEVANT TRIBUNAL ADMINISTRATIF	9 020,00\$	GRÉ À GRÉ
ECMOR QUÉBEC INC.	TRAVAUX DE CÂBLAGE AU 475 JACQUES-PARIZEAU ET 150 RENÉ-LÉVESQUE	3 028,22\$	GRÉ À GRÉ
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	NETTOYAGE DES ÉLECTROMÉNAGERS AU 475 JACQUES-PARIZEAU	14 215,00\$	GRÉ À GRÉ
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	SURVEILLANCE ET SUIVI DES ALARMES DU CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATIQUE À LA CONSOLE DU GARDIEN AU 475 JACQUES-PARIZEAU	4 000,00\$	GRÉ À GRÉ
ÉDIFICE 500 GRANDE ALLÉE EST INC.	NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE AU 475 JACQUES-PARIZEAU	6 000,00\$	GRÉ À GRÉ
EDITIONS WHITE ROCK	COMMENT PARLER AUX GÉNÉRATIONS X, Y, AUX PLUS JEUNES ET AUX PLUS ÂGÉS	2 479,00\$	GRÉ À GRÉ
ENTANDEM INC.	LICENCE ATTENTE MUSICALE POUR QUÉBEC ET MONTRÉAL	1 905,70\$	GRÉ À GRÉ
ENTRETIEN V	NETTOYAGE AU 2600 LAURIER LOCAL 200	1 000,00\$	GRÉ À GRÉ
ENVELOPPE CONCEPT INC.	IMPRESSION D'ENVELOPPES E-03 ET E-231	8 970,00\$	SUR INVITATION

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
ENVELOPPE LAURENTIDE INC.	IMPRESSION D'ENVELOPPE AVEC FENÊTRE #11 PAR AVION AVEC PERMIS A203A	4 338,00\$	SUR INVITATION
ENVELOPPE LAURENTIDE INC.	IMPRESSION D'ENVELOPPES DIVERSES	5 745,11\$	SUR INVITATION
ENVELOPPE LAURENTIDE INC.	IMPRESSION DE DIVERSES ENVELOPPES	6 836,00\$	SUR INVITATION
ENVELOPPE ROYAL INC.	IMPRESSION D'ENVELOPPES (ALLOCATION FAMILLE ET INVALIDITÉ)	9 873,50\$	SUR INVITATION
ENVELOPPE ROYAL INC.	IMPRESSION DE DIVERSES ENVELOPPES RRQ	5 877,50\$	SUR INVITATION
EPSI- ÉVALUATION PERSONNEL SELECTION INTERNATIONAL INC.	FORMATION TEST LEAD-R	1 250,00\$	GRÉ À GRÉ
ESSOR ASSURANCES	ASSURANCE CONTRE LES DÉLITS (FRAUDE)	8 286,11\$	GRÉ À GRÉ
EXPERTISES ORTHOPÉDIQUES ST-URBAIN INC./ DR CLAUDE GODIN	HONORAIRES PROFESSIONNELS MÉDECIN EXPERT POUR AUDITION DEVANT TRIBUNAL ADMINISTRATIF	3 500,00\$	GRÉ À GRÉ
EXTAL INSTALLATION ET RÉAMÉNAGEMENT DE MOBILIER DE BUREAU	INSTALLATION DE 34 POSTES TEKNION TOS AU 2600 LAURIER LOCAL 640	5 950,00\$	SUR INVITATION
EXTAL INSTALLATION ET RÉAMÉNAGEMENT DE MOBILIER DE BUREAU	RÉAMÉNAGEMENT DE MOBILIER INTÉGRÉ AU 2600 LAURIER LOCAL 200 SPN	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
FADOQ-REGIONS DE QUÉBEC ET CHAUDIERE-APPALACHES	LOCATION D'UN ESPACE ET D'UN KIOSQUE POUR LA PARTICIPATION AU SALON FADOQ	1 695,00\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	LOCATION D'UNE GÉNÉRATRICE	6 143,34\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	RÉCUPÉRATION SUPPLÉMENTAIRE DES POUBELLES ET BACS DE RECYCLAGE DANS LES SALLES DE REPOS DE PLACE DE LA CITÉ	2 862,00\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	ENTRETIEN DES ÉLECTROMÉNAGERS À PLACE DE LA CITÉ	22 865,26\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	NETTOYAGE DES ÉLECTROMÉNAGERS AU 150 RENÉ-LÉVESQUE	10 200,00\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE AU 150 RENÉ-LÉVESQUE	2 000,00\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE AU 2600 LAURIER	10 000,00\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	ENTRETIEN MÉNAGER SUITE À DES PHASES D'AMÉNAGEMENT À PLACE DE LA CITÉ	5 000,00\$	GRÉ À GRÉ
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR	LOCATION D'ESPACE POUR ENTREPOSER MOBILIER EN ZONE TAMPON	2 709,68\$	GRÉ À GRÉ
FORRESTER RESEARCH INC	FORRESTER - ABONNEMENT - SERVICES	22 105,00\$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
FUJITSU CONSEIL (CANADA) INC.	ABONNEMENT MACROSCOPE (ENSEMBLE DE PROCESSUS)	18 639,00\$	GRÉ À GRÉ
GESTION 1055 RENE-LEVESQUE, EST INC.	NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE AU 1055 RENÉ LÉVESQUE	6 000,00\$	GRÉ À GRÉ
GESTION 1055 RENE-LEVESQUE, EST INC.	ENTRETIEN MICRO-ONDES ET RÉFRIGÉRATEURS AU 1055 RENÉ-LÉVESQUE	7 922,38\$	GRÉ À GRÉ
GESTION MANON CLEROUX INC.	SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES CHEFS D'ÉQUIPE DANS LEUR RÔLE COACH	1 500,00\$	GRÉ À GRÉ
GESTION MANON CLEROUX INC.	ADOPTER UNE POSTURE DE COACH DANS SON RÔLE DE CHEF D'ÉQUIPE (VOLET 2)	5 200,00\$	GRÉ À GRÉ
GRAITEC INC.	ABONNEMENT D'UN LOT DE LICENCES AUTOCAD	3 500,00\$	SUR INVITATION
GRANDITE	ENTRETIEN ANNUEL DES LICENCES SILVERRUN	5 550,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE APTAS INC.	BOÎTES POUR DES DOCUMENTS	2 076,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE AUDAZ INC.	IMPRESSIONS DE FORMULAIRES RRQ	21 818,88\$	SUR INVITATION
GROUPE CFC	FORMATION GÉRER SON ÉQUIPE À DISTANCE ET PERFORMER EN TÉLÉTRAVAIL	19 160,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE CONSEIL INTEGRIM	BANC D'ESSAI POUR LE LOGICIEL KOFAX CAPTURE	1 350,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE DIAMANTEX	STATION DE LAVAGE DE MAINS AUTONOME POUR LE BUREAU DE DRUMMONDVILLE	1 946,58\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION DEPLOYING MICROSOFT 365 TEMWORK BUNDLE 3S 300	2 400,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION ITIL-R - FOUNDATION AVEC EXAMEN	1 560,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION ITIL FOUNDATION	1 560,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION SURVEILLANCE CENTRE DE DONNÉES SYSTEM CENTER OPERATIONS MANAGER EN CLASSE VIRTUELLE	4 340,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	FORMATION ITIL - FOUNDATION AVEC EXAMEN	1 560,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE EDGENDA INC.	ANALYSE AMÉLIORATION CONTINUE EN CLASSE VIRTUELLE	5 490,00\$	GRÉ À GRÉ
GROUPE PRO-EXPO	LOCATION D'UN ESPACE ET D'UN KIOSQUE POUR LE SALON CARREFOUR 50 ANS ET PLUS	1 650,00\$	GRÉ À GRÉ
HOUSIEAUX CAROLINE	GESTION DU TEMPS ET DES PRIORITÉS	1 200,00\$	GRÉ À GRÉ
IMDS CANADA	ENTRETIEN DE LA SOLUTION STREAMDIFF	13 431,62\$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
IMDS CANADA	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DE 5 LICENCES AD HOC IIM CAPTURE PRO	17 029,00\$	GRÉ À GRÉ
IMPECCA IMAGE ET IMPRESSION INC.	IMPRESSIONS DE BANNIÈRES AVEC STRUCTURE RÉTRACTABLE	1 739,00\$	GRÉ À GRÉ
IMPRESSION RIVE-SUD INC.	IMPRESSION DE LA BROCHURE « QUAND ARRIVE LA RETRAITE »	2 553,20\$	SUR INVITATION
IMPRESSIONS BOURG-ROYAL INC.	IMPRESSION DE LA BROCHURE: «LES RACHATS DE SERVICES»	1 188,98\$	SUR INVITATION
IMPRESSIONS BOURG-ROYAL INC.	IMPRESSIONS DU RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2019	5 169,00\$	SUR INVITATION
IMPRESSIONS FB (LES)	IMPRESSION DE FORMULAIRES	1 040,00\$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE DE LA RIVE-SUD LTÉE	IMPRESSION DE DÉPLIANTS: LE SEHNSE POUR BIEN COMPRENDRE LES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ	1 713,60\$	GRÉ À GRÉ
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	IMPRESSIONS DE DIVERS FORMULAIRES	2 878,00\$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	IMPRESSION DU GUIDE DU NOUVEAU PRESTATAIRE RREGOP ET RRPE	1 899,53\$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE SOCIALE INC.	IMPRESSION DU GUIDE DU NOUVEAU PRESTATAIRE RREGOP ET RRPE	3 398,20\$	SUR INVITATION
IMPRIMERIE SOLISCO INC. DIVISION QUÉBEC	IMPRESSIONS DE LA BROCHURE «LES RACHATS DE SERVICES»	1 753,13\$	SUR INVITATION
IMPRIMERIES TRANSCONTINENTAL INC.	IMPRESSION DE FORMULAIRES ET PAPIER EN-TÊTE	7 546,00\$	SUR INVITATION
INDIGO	STATIONNEMENTS AU 475 JACQUES-PARIZEAU (4 UNITÉS)	11 024,16\$	GRÉ À GRÉ
INSIGHT CANADA INC.	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE LICENCES MINDMANAGER	21 066,50\$	SUR INVITATION
INSIGHT CANADA INC.	ABONNEMENT SHAREGATE POUR DES OPÉRATIONS DE GESTION ET DE MIGRATION DES INFRASTRUCTURES SHAREPOINT	14 215,38\$	SUR INVITATION
INSTITUT DE FORMATION TRANSFORMATIONNELLE	ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL POUR GESTIONNAIRE	2 400,00\$	GRÉ À GRÉ
INSTITUT DE FORMATION TRANSFORMATIONNELLE	COACHING ET DÉVELOPPEMENT DE LEADERSHIP CONSCIENT	8 000,00\$	GRÉ À GRÉ
INSTITUT DE LA GESTION FINANCIÈRE DE QUÉBEC (IGF)	ACHAT DE 4 PASSEPORTS DE 5 FORMATIONS	1 380,00\$	GRÉ À GRÉ
ITI INC.	CÂBLES MINI DISPLAYPORT	3 450,00\$	GRÉ À GRÉ
ITI INC.	ACHAT ET ENTRETIEN DE LICENCES CITRIX VIRTUAL APPS PREMIUM	14 650,00\$	SUR INVITATION
ITI INC.	ACHAT D'UN LOT DE 2000 LICENCES CISCO ANYCONNECT APEX	5 800,00\$	SUR INVITATION

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
ITI INC.	ACHAT DE 2 COMMUTATEURS RÉSEAU CISCO	16 200,00\$	SUR INVITATION
ITI INC.	RÉCUPÉRATION DE DONNÉES AVEC LA SOLUTION COMMVAULT	11 100,00\$	GRÉ À GRÉ
JOHNSON KEVIN PD. D	DÉFIS DE GESTION ACTUELS ET FUTURS	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
JOSEPH CLERMONT INC.	IMPRESSION DE DIVERS FORMULAIRES	6 906,86\$	SUR INVITATION
KELENY INC.	SERVICES D'INTERPRÈTES POUR DES DOSSIERS D'ENQUÊTES	9 500,00\$	GRÉ À GRÉ
KIFINTI SOLUTIONS INC.	ACHAT DE 8 LICENCES "HEAT WINDOWS CLIENT CS USERS" AVEC ENTRETIEN	24 945,36\$	GRÉ À GRÉ
LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.R.L.	CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION	2 000,00\$	GRÉ À GRÉ
LE CERCLE FINANCE DU QUÉBEC	PRÉSENTATIONS DES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES 2020	1 080,00\$	GRÉ À GRÉ
LEADERS & CIE, CONSEILS EN GOUVERNANCE ET LEADERSHIP INC.	SERVICES PROFESSIONNELS D'ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	15 000,00\$	GRÉ À GRÉ
LES ATELIERS STYLTEC INC.	FAUTEUILS SUR MESURE	1 373,00\$	GRÉ À GRÉ
LES INDUSTRIES SCRIPTAM	TABLEAUX BLANCS RÉVERSIBLES, MAGNÉTIQUES SUR ROUES 4 X 6	3 180,00\$	GRÉ À GRÉ
LES INDUSTRIES SCRIPTAM	TABLEAUX BLANCS RÉVERSIBLES, MAGNÉTIQUES SUR ROUES 4 X 6	1 272,00\$	GRÉ À GRÉ
LES INDUSTRIES SCRIPTAM	TABLEAUX BLANCS RÉVERSIBLES, MAGNÉTIQUES SUR ROUES DE DIFFÉRENTS FORMATS	1 430,00\$	GRÉ À GRÉ
LES INDUSTRIES SCRIPTAM	TABLEAUX BLANCS RÉVERSIBLES, MAGNÉTIQUES SUR ROUES 4 X 6	1 587,00\$	GRÉ À GRÉ
LES SOLUTIONS VICTRIX INC.	CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION	1 200,00\$	GRÉ À GRÉ
L'INSTITUT D'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE QUÉBEC (IAPQ)	L'INTELLIGENCE DE GESTION	1 000,00\$	GRÉ À GRÉ
LOGIC-CONTROLE INC.	AJOUTS DE CONTRÔLEURS D'ACCÈS AU 7E ET 8E ÉTAGE DE PLACE DE LA CITÉ	15 068,25\$	GRÉ À GRÉ
MAB PROFIL INC.	DÉMONTAGE ET ENTREPOSAGE DE POSTE INTÉGRÉS TEKNION TOS AU 2600 LAURIER LOCAL 244	4 000,00\$	GRÉ À GRÉ
MAB PROFIL INC.	DÉMÉNAGEMENT ET INSTALLATION DE POSTES INTÉGRÉS TEKNION TOS AU 150 RENÉ-LÉVESQUE	5 842,50\$	GRÉ À GRÉ
MAB PROFIL INC.	TRAVAUX D'INSTALLATION ET TRANSPORT DE MOBILIER TEKNION AU 150 RENÉ-LÉVESQUE	3 895,00\$	GRÉ À GRÉ
MARTIN CLAUDE, AVOCAT	SERVICES D'ARBITRAGE RREGOP	10 000,00\$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
MEDIA QMI INC.	LICENCE DE REPRODUCTION DE LA REVUE DE PRESSE DE RETRAITE QUÉBEC	5 611,00\$	GRÉ À GRÉ
MICHÈLE POIRIER ET ASSOCIES	L'INTELLIGENCE TERRAIN	3 200,00\$	GRÉ À GRÉ
MICHELLE CANTIN, FORMATION ET CONFÉRENCE	FORMATION TANDEM PATRON-ADJOINTE ADMINISTRATIVE	1 200,00\$	GRÉ À GRÉ
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE.	MODULES D'ALIMENTATION SANS COUPURE (UPS)	3 109,60\$	SUR INVITATION
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE.	ENTRETIEN DE LA BANDOOTHÈQUE HP	8 439,73\$	SUR INVITATION
MICRO LOGIC SAINTE-FOY LTEE.	RÉCUPÉRATION DE DONNÉES NETBACKUP	2 500,00\$	GRÉ À GRÉ
MULTI-CAISSES	VALISES POUR LE TRANSPORT DE DOSSIERS (SUR MESURE)	2 200,00\$	GRÉ À GRÉ
NEDCO	TÉLÉPHONE NORTEL-AVAYA 1140E RECONDITIONNÉ	3 293,16\$	SUR INVITATION
NIMBLE INFORMATION STRATÉGIES INC.	ENTRETIEN DES NUMÉRISERS KODAK i4200 AU 2600 LAURIER	11 520,00\$	SUR INVITATION
NOVEXCO INC.	CASQUES D'ÉCOUTE SENNHEISER ET CAMÉRA AVEC MICROPHONE	24 143,50\$	GRÉ À GRÉ
NOVEXCO INC.	CASQUES D'ÉCOUTES PLANTRONICS	1 100,55\$	GRÉ À GRÉ
NVIRA / AIRMAX ENVIRONNEMENT	ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR	1 682,00\$	SUR INVITATION
OCÉANICK INC.	DÉSINFECTANT ET POMPES	10 149,00\$	GRÉ À GRÉ
OLYMBEC DEVELOPMENT INC.	NETTOYAGE SUPPLÉMENTAIRE AU 1481 NOTRE-DAME À TROIS-RIVIÈRES	2 000,00\$	GRÉ À GRÉ
OPEN TEXT CORPORATION (US)	MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES LICENCES RIGHTFAX (2 ANS)	7 814,41\$	GRÉ À GRÉ
OPTIMA SANTÉ GLOBALE INC	SOUTIEN AUX EMPLOYÉS - COVID-19	5 000,00\$	GRÉ À GRÉ
ORACLE CANADA ULC	ENTRETIEN POUR LE SERVEUR ET LA LICENCE SOLARIS	4 626,55\$	GRÉ À GRÉ
ORACLE CANADA ULC	DÉMÉNAGEMENT DU SERVEUR SUN DU 150 RENÉ-LÉVESQUE À PLACE DE LA CITÉ	6 323,36\$	GRÉ À GRÉ
ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC (CPA)	ACHAT DE PASSEPORTS CPA POUR DES FORMATIONS	11 825,00\$	GRÉ À GRÉ
ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC	LOCATION D'UN ESPACE ET D'UN KIOSQUE AU CONGRÈS DE L'ORDRE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC	3 400,00\$	GRÉ À GRÉ
P. LAPLANTE ET ASSOCIÉS INC.	SERVICE D'ARBITRAGE POUR LE RRPE	10 000,00\$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
PEERNET INC.	ABONNEMENT A LA LICENCE DOCUMENT CONVERSION SERVICE LEVEL ET ENTRY	7 117,09\$	GRÉ À GRÉ
PEERNET INC.	ABONNEMENT A LA LICENCE DOCUMENT CONVERSION SERVICE LEVEL ET ENTRY	3 661,81\$	GRÉ À GRÉ
PEERNET INC.	ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES LICENCES DOCUMENT CONVERSION	5 300,67\$	GRÉ À GRÉ
PGROY ARBITRE INC.	SERVICE D'ARBITRAGE POUR LE RRPE	15 000,00\$	GRÉ À GRÉ
PITNEY BOWES	ENTRETIEN DE LA PLIEUSE INSÉREUSE NX01 (RRSP) AU 475 JACQUES-PARIZEAU	3 162,00\$	GRÉ À GRÉ
PITNEY BOWES	CONTRAT DE SERVICE POUR L'INSÉREUSE NX01 DI600 PITNEY BOWES AU 475 JACQUES-PARIZEAU	3 582,61\$	GRÉ À GRÉ
PITNEY BOWES	ENTRETIEN DE LA PLIEUSE DF900 PITNEY BOWES AU 475 JACQUES-PARIZEAU	1 040,00\$	GRÉ À GRÉ
PLANIFICATION D'ENTREPÔTS MOLLOY	ACQUISITION D'UN TRANSPALETTE ÉLECTRIQUE (ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION)	16 000,00\$	SUR INVITATION
PLANIFICATION D'ENTREPÔTS MOLLOY	ACHAT ET INSTALLATION D'ÉTAGÈRES POUR L'ENTREPÔT DE PLACE DE LA CITÉ	19 355,50\$	GRÉ À GRÉ
PLURALSIGHT LLC	5 LICENCES PLURALSIGHT	4 101,64\$	GRÉ À GRÉ
PRÉVENTION INCENDIE SAFETY FIRST	INSPECTION DU SYSTÈME NOVEC 1230 AU CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATIQUE AU 475 JACQUES-PARIZEAU	1 272,00\$	GRÉ À GRÉ
PRÉVENTION INCENDIE SAFETY FIRST	CHANGEMENT DU COMPRESSEUR AU CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATIQUE DU 475 RUE ST-AMABLE	1 999,00\$	GRÉ À GRÉ
PRÉVENTION INCENDIE SAFETY FIRST	APPELS DE SERVICE POUR LE PANNEAU INCENDIE NOVEC AU CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATIQUE ST-AMABLE	2 112,90\$	GRÉ À GRÉ
PRÉVENTION INCENDIE SAFETY FIRST	ASSISTANCE POUR CHANGER UN COMPRESSEUR AU 475 JACQUES-PARIZEAU	1 004,45\$	GRÉ À GRÉ
PROGRESS SOFTWARE CORPORATION	ENTRETIEN LOGICIELS DEVCRAFT	7 266,47\$	GRÉ À GRÉ
PUBLICATIONS MASS-MEDIA INC.	ABONNEMENT AU COURRIER PARLEMENTAIRE	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
QUEST SOFTWARE CANADA INC.	ENTRETIEN SECURITY EXPLORER FILE ET PRINT MAGAGEMENT POUR WINDOWS	5 644,72\$	GRÉ À GRÉ
RECYCLAGE VANIER INC.	COLLECTE ET RÉCUPÉRATION DE CARTON REBUT	7 500,00\$	GRÉ À GRÉ
RED GATE SOFTWARE LTD	ENTRETIEN SQL COMPARE DATA PRO	19 046,81\$	SUR INVITATION
RED GATE SOFTWARE LTD	ENTRETIEN DE DLM AUTOMATION	3 226,86\$	GRÉ À GRÉ
REFINITIV CANADA HOLDINGS LIMITED	DATASTREAM REFINITIV «EIKON FOR IM»	22 849,33\$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
REP SOLUTION INTERACTIVE INC.	LICENCE CONTACT ANNUELLE OPENFIELD	6 370,00\$	GRÉ À GRÉ
RÉSEAU INTERNET QUÉBEC (RIQ)	RENOUVELLEMENT DE L'OUTIL DE SONDAGE EN LIGNE LIMESURVEY	2 301,00\$	GRÉ À GRÉ
RÉSEAU INTERNET QUÉBEC (RIQ)	SERVICE D'HÉBERGEMENT WEB, NOM DE DOMAINE, BASCULEMENT ET RELAIS DE COURRIER ENTRANT SÉCURISÉ	17 584,80\$	GRÉ À GRÉ
RR DONNELLEY	IMPRESSION DE CHÈQUES RRQ-001	13 470,00\$	SUR INVITATION
RRSPT (TABLE PATRONALE)	TROUSSE PRÉVENIR ET DÉSAMORCER LES SITUATIONS RELATIONNELLES DIFFICILES AU TRAVAIL	3 816,00\$	GRÉ À GRÉ
SACCADE INC.	COMPRENDRE LA STRUCTURE COGNITIVE AUTISTIQUE ET SON INFLUENCE SUR LES HABITUDES DE VIE	3 920,00\$	GRÉ À GRÉ
SANI-FONTAINES INC.	ENTRETIEN DES REFROIDISSEURS ET FONTAINES D'EAU DANS TOUS LES ÉDIFICES DE RETRAITE QUÉBEC	6 299,00\$	GRÉ À GRÉ
SANTINEL INC	ÉLECTRODES DÉFIBRILLATEURS, BATTERIES ET FOURNITURES POUR TROUSSES DE PREMIERS SOINS	1 561,35\$	GRÉ À GRÉ
SCHEMAWARE LLC	MAINTENANCE LICENCE COPYBOOK	8 754,60\$	GRÉ À GRÉ
SÉCURITÉ OPTIMALE	DÉPLACEMENT D'UN INTERCOM AU LOCAL 348 ET DIVERS AJOUTS AU LOCAL 502 DU 2600 LAURIER	2 035,00\$	GRÉ À GRÉ
SENSUS COMMUNICATION SOLUTIONS INC.	ACQUISITION D'AMPLIFICATEURS PLANTRONICS VISTA M22	1 285,35\$	GRÉ À GRÉ
SERVICE RÉGIONAL D'INTERPRÉTARIAT DE L'EST QUÉBEC INC. SRIEQ	SERVICES D'INTERPRÉTARIAT POUR MALENTENDANTS ET PERSONNES SOURDES	12 000,00\$	GRÉ À GRÉ
SERVICES CONSEILS RDI INC.	ABONNEMENT PDR WEB	19 300,00\$	GRÉ À GRÉ
SERVICES PSYCHOLOGIQUES MINDSPACE WELBEING	FORMATION SUR L'APPROCHE ACT	3 000,00\$	GRÉ À GRÉ
SERVIRPLUS / SERVIR +	VACCINATION ANTIGRIPPALE	1 500,00\$	GRÉ À GRÉ
SIEMENS CANADA LIMITÉE (4798)	SYNCHRONISATION ENTRE LES SYSTÈMES D'ACCÈS ET NETTOYER LA BASE DE DONNÉES DU SYSTÈME D'ACCÈS IPEV	3 744,73\$	GRÉ À GRÉ
SMARTSVN GMBH	SMARTSVN PROFESSIONNAL UPDATE	11 168,71\$	GRÉ À GRÉ
SOCIÉTÉ DE CONTRÔLE JOHNSON, S.E.C.	REMPLACEMENT DU COMPRESSEUR SUR L'UNITÉ DE CLIMATISATION UR-3 AU 475 JACQUES-PARIZEAU	9 395,00\$	GRÉ À GRÉ
SOCIÉTÉ POUR L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE SII INC.	ACQUISITION DE 2 LICENCES DU LOGICIEL DOCAVE 6	2 906,40\$	GRÉ À GRÉ
SOCIÉTÉ POUR L'INFORMATIQUE INDUSTRIELLE SII INC.	MAINTENANCE POUR LICENCE DOCAVE 6	9 248,58\$	GRÉ À GRÉ
SOFTCHOICE LP	ACHAT DE LICENCES ET JETONS RSA	24 684,90\$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
SOFTCHOICE LP	CÂBLES DVI À MINI DISPLAY PORT	1 271,40\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	LICENCE ARTICULATE STORYLINE	1 989,00\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	CASQUE D'ÉCOUTE PLANTRONICS	1 299,84\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	LICENCES DINAMIC PDF MERGER	15 090,00\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ENTRETIEN DES ÉQUILIBREURS DE CHARGES VIRTUELS BIG-IP	23 758,58\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	MAINTENANCE LICENCES RSA	14 178,00\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ENTRETIEN DE LICENCES ERWIN DATA MODELER NAVIGATOR EDITION	3 315,00\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ACHAT ET MAINTENANCE DE LICENCES QUEST SQL SPOTLIGHT ET OPTIMIZER	19 788,76\$	SUR INVITATION
SOFTCHOICE LP	ABONNEMENT DE 2 LICENCES AUTOCAD	1 000,00\$	SUR INVITATION
SOFTWAREONE CANADA INC.	LICENCES WEB & MOBILE BROWSER AUTOMATION 5 PARALLEL TESTS	7 453,23\$	GRÉ À GRÉ
SOLIMAR SYSTEMS INC.	MAINTENANCE DE LICENCES ICONVERT	4 099,45\$	GRÉ À GRÉ
SOLISCO NUMERIX	IMPRESSION DE BROCHURES LES RACHATS DE SERVICE	1 753,13\$	SUR INVITATION
SOLUTIONS & CO.	CONFÉRENCE: LE SERVICE À LA CLIENTÈLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!	2 160,00\$	GRÉ À GRÉ
SOLUTIONS INFORMATIQUES INSO INC.	STATIONS D'ACCUEIL POUR PORTABLE HYBRIDE HP THUNDERBOLT DOCK	12 264,00\$	SUR INVITATION
SSP TÉLÉCOM	MAINTENANCE SUR 8 PORTS DE BLOC D'ENTRÉE SPEECHATTENDANT	6 280,00\$	SUR INVITATION
STAPLES AVANTAGE CANADA	ÉQUIPEMENTS TÉLÉPHONIQUES PLANTRONICS	3 502,50\$	SUR INVITATION
STAPLES AVANTAGE CANADA	ACHATS DE KITS DE MAINTENANCE LEXMARK	5 965,75\$	SUR INVITATION
SVI E SOLUTIONS INC.	LOCATION DE SALLES VIRTUELLES	17 999,70\$	GRÉ À GRÉ
TECHNOLOGIA	FORMATION PROGRAMMATION ASP.NET MVC	6 000,00\$	GRÉ À GRÉ
TERRANOVA WORLDWIDE CORPORATION	ABONNEMENT À LA PLATEFORME DE FORMATION EN CYBERSÉCURITÉ TERRANOVA	21 000,00\$	GRÉ À GRÉ
TRIBUNE EXPERT	PARLEZ AVEC IMPACT! ( CONFÉRENCE DE M. DOMINIQUE LAMBERT)	2 000,00\$	GRÉ À GRÉ

**TITRE 101 : Nombre de contrats donnés à l'externe (informatique, relations publiques, communications, études, analyses ou autres) depuis dix ans, par année financière.**

Liste des contrats donnés à l'externe pour la période du 1 <sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 pour les contrats entre 1 000 \$ et 25 000 \$ ventilé par fournisseur.			
FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT	MODE DE SOLLICITATION
		(seuil > 1 000 et < 25 000)	
TRIPWIRE INC.	ACQUISITIONS DE LICENCES TRIPWIRE AVEC ENTRETIEN DE LICENCES EXISTANTES	11 410,12\$	GRÉ À GRÉ
UNIK MEDIA	CONCEPTION ET PRODUCTION DE CAPSULES VIDÉO	8 930,00\$	GRÉ À GRÉ
UPTRENDS LLC	MAINTENANCE DE L'ABONNEMENT UPTRENDS	15 173,63\$	GRÉ À GRÉ
VERSALYS	ADOBE CAPTIVATE AD-023	1 351,50\$	GRÉ À GRÉ
VGA COMMUNICATION INC.	ACQUISITION DE CASQUES D'ÉCOUTE	13 500,00\$	PUBLIC
VGA COMMUNICATION INC.	ACQUISITION DE CAMÉRAS WEB	16 500,00\$	PUBLIC
VISUAL PROGRAMMING	MAINTENANCE DE LICENCE IBEX PDF CREATOR PROFESSIONEL	8 215,17\$	GRÉ À GRÉ
WEBTRENDS INC.	LICENCES WEBTRENDS DE 75M DE PAGES VUES	21 873,50\$	GRÉ À GRÉ
XMEDIUS SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN ET MAINTENANCE POUR UNE LICENCE XMEDIUS FAX	5 488,00\$	GRÉ À GRÉ
ZENTELIA INC.	RÉVISION DU PROCESSUS D'ESSAIS DES SOLUTIONS D'AFFAIRES	21 000,00\$	GRÉ À GRÉ

## **TITRE 102 : ERREURS ADMINISTRATIVES**

En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ». R-10, r.2 – (Règlement d'application de la Loi sur le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) :

- a. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- b. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- c. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- d. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- e. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- f. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- g. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- h. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.

La loi a été sanctionnée le 20 novembre 2015 avec un effet rétroactif au 3 novembre 2015.

Afin d'effectuer une remise de dette, la date à laquelle est établie la dette est prise en compte. Par conséquent, si la dette est établie depuis le 3 novembre 2015, la remise de dette est appliquée automatiquement, et ce, peu importe la date à laquelle les montants ont été versés en trop.

Toutefois, la remise de dette ne s'applique pas lorsque les montants versés ou les bénéfices accordés en trop auraient pu raisonnablement être constatés par la personne.

La remise de dette survient à la suite de la révision légale, soit 24 mois après la date de prise de la retraite. Les écarts et les raisons des montants versés en trop sont alors constatés et la dette établie.

Des erreurs administratives<sup>(1)</sup>, des modifications de données par l'employeur ou des modifications de la date de la retraite par le client peuvent être à l'origine des montants versés ou des bénéfices accordés en trop au client. Dans certains cas, pour le même dossier, plus d'une raison peut être à l'origine de la remise de dette.

Retraite Québec assure un suivi rigoureux des dossiers de remise de dette, mais ne répertorie pas ses données en fonction des raisons qui ont mené à la remise de dette. Il est donc impossible d'identifier le volume des remises de dette attribuables à une erreur administrative.

<sup>(1)</sup> Une erreur administrative correspond à toute faute, toute omission ou tout manquement de la part de l'administration. L'erreur peut être commise par le personnel de l'administration ou provenir des systèmes informatiques.

## TITRE 102 : ERREURS ADMINISTRATIVES

En ce qui concerne la détection des erreurs administratives à Retraite Québec, l'organisme reconnaît la date du 3 novembre 2015, date de dépôt du projet de loi 73, comme étant valide pour appliquer le règlement relativement à la détection des erreurs « identifiées ou reçues ». R-10, r.2 – (Règlement d'application de la Loi sur le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics) :

- a. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre 2015, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- b. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- c. Indiquer le nombre de cas identifiés par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- d. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- e. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est ultérieure au 3 novembre, et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- f. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.;
- g. Indiquer le nombre de cas reçus par Retraite Québec depuis le 3 novembre 2015 où l'erreur administrative est antérieure au 3 novembre et le montant demandé relativement à ces erreurs;
- h. Indiquer le nombre de dossiers traités, en attente, en appel, etc.

Le tableau ci-dessous présente le volume des remises de dette effectuées par Retraite Québec avant et après le 3 novembre 2015. Ces remises de dette ne sont pas attribuables uniquement à des erreurs administratives; on note entre autres les cas de revenus insuffisants (disposition pour les personnes à faible revenu) et les cas de délais de prescription dépassés.

### Volumétrie des dossiers traités

Année	Nombre de dossiers révisés	Nombre de dossiers pour lesquels il y a eu remise de dette	Montant total des remises de dette
2020	18 378	312	221 733, 00 \$
2019	14 992	228	90 278, 89 \$
2018	17 121	385	347 368, 00 \$
2017	18 541	505	432 685,17 \$
2016	22 857	675	680 774,69 \$
3 novembre 2015 au 31 décembre 2015	3 830	133 <sup>(2)</sup>	187 247 \$ <sup>(2)</sup>
1 <sup>er</sup> janvier 2015 au 2 novembre 2015	21 292		

L'augmentation du nombre de remises de dette en 2020 est attribuable à une augmentation du nombre de dossiers traités et est comparable au volume de l'an dernier, toute proportion gardée. L'augmentation du montant total s'explique quant à elle par des montants de remises de dette en moyenne plus élevés que ceux de l'année précédente. En 2019, la valeur individuelle des remises de dette était exceptionnellement basse et ne peut être utilisée comme référence dans le futur.

<sup>(2)</sup> Pour l'année 2015, la répartition du nombre de dossiers et du montant des remises de dette avant et après le 3 novembre n'est pas disponible.

**TITRE 103 : État de situation quant à la mesure « supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels », incluant les éléments suivants :**

- a) Nombre d'enfants admis;**
- b) Nombre d'enfants refusés;**
- c) Total des sommes versées.**

Données du supplément pour enfant handicapé nécessitant des soins exceptionnels au 31 décembre 2020 (depuis le début de la mesure) :

- Nombre de demandes acceptées : 5 159
- Nombre de demandes n'ayant pas répondu aux critères : 5 085
- Total des sommes versées pour l'année 2020 : 56,6 M\$ (estimations des débours de 2020)